

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

Ce que nous avons fait pour vous

EN 2017

SOMMAIRE

- ▶▶▶▶ 3. Edito
- ▶▶▶▶ 4. Une nouvelle agglo, l'Agglo du Saint-Quentinois
- ▶▶▶▶ 6. L'aménagement, l'urbanisme et l'habitat
- ▶▶▶▶ 8. La politique de la Ville
- ▶▶▶▶ 11. Le territoire et la ruralité
- ▶▶▶▶ 12. L'accompagnement individualisé renforcé (AIR)
Dispositif de prévention de la récidive
- ▶▶▶▶ 13. Les services et l'implication des usagers
- ▶▶▶▶ 16. Le développement économique
- ▶▶▶▶ 20. Le tourisme
- ▶▶▶▶ 22. Le transports et la mobilité
- ▶▶▶▶ 24. L'environnement
- ▶▶▶▶ 26. Le Parc d'Isle
- ▶▶▶▶ 28. Le développement durable
- ▶▶▶▶ 30. L'aire d'accueil des gens du voyage
- ▶▶▶▶ 31. Les structures de sport et de loisirs
- ▶▶▶▶ 33. Les équipements culturels et de la petite enfance
- ▶▶▶▶ 35. Les déchets ménagers et assimilés
- ▶▶▶▶ 39. L'eau et l'assainissement
- ▶▶▶▶ 42. Le rapport financier de l'Agglo

Édito

En 2017, élus et agents de l'Agglo du Saint-Quentinois n'ont pas ménagé leurs efforts pour fournir aux usagers un service public de qualité. Dès le début de l'année, un nouveau Conseil communautaire a été installé suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon au 1^{er} janvier 2017.

L'Agglomération du Saint-Quentinois est aujourd'hui un bassin de vie cohérent, en phase avec les attentes et les besoins de ses usagers.

Composée de 39 communes pour 85 000 habitants, notre territoire s'étend sur plus de 29 000 hectares alliant paysages ruraux, urbains et périurbains.

Consciente de la nécessité de préserver son important patrimoine naturel, l'Agglo du Saint-Quentinois a créé la Brigade Intercommunale de l'Environnement (BIE), véritable service d'intervention destiné aux maires et aux habitants soucieux de protéger l'environnement et de préserver le cadre de vie. Depuis le 1^{er} septembre 2017, plus de 450 interventions ont été réalisées par la BIE.

Un territoire qui évolue, une Agglo qui se modernise, pour une action publique plus simple, plus efficace et plus juste.

C'est tout le sens du déménagement de l'Agglo du Saint-Quentinois au 58, boulevard Victor Hugo à Saint-Quentin dans des locaux fonctionnels et modernes. Le nouveau siège de l'Agglo permet aux usagers d'avoir accès à tous les services de la collectivité : Agglo j'écoute, le standard de l'Agglo, les accueils du Droit des Sols et de la gestion des abonnés de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement. L'Agglo du Saint-Quentinois va aussi à la rencontre de ses usagers en organisant des activités d'été comme les jeux gonflables dans les communes rurales, ou à l'occasion d'ateliers participatifs gratuits et ouverts au public tout au long de l'année.

Être à l'écoute des usagers, favoriser la croissance économique et mettre en place les conditions d'une transition énergétique harmonieuse, telle est l'ambition de notre collectivité.

En 2017, cela s'est traduit par la création en mars d'un réseau coopératif pour éviter le gaspillage alimentaire, l'approbation du bonus énergie destiné aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économie d'énergie lors du Conseil communautaire de juin, et le déploiement en septembre d'un nouveau réseau de transport urbain connecté, plus rapide et moins polluant. Enfin, le Parc d'Isle continue sa montée en puissance. L'arrivée des nouveaux animaux au parc animalier et la Fête du Parc d'Isle ont déjà attiré plus de 500 000 visiteurs en 2017.

Retrouvez dans ce rapport annuel d'activités l'ensemble des actions réalisées par l'Agglo du Saint-Quentinois.



Xavier BERTRAND

Président de l'Agglomération
du Saint-Quentinois

Une nouvelle agglo, l'Agglo du Saint-Quentinois !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon ne forment plus qu'un : l'Agglo du Saint-Quentinois ! Un seul et même territoire ambitieux pour ses communes, plus solidaire pour ses habitants.

Cette fusion, rendue nécessaire par la loi NOTRe, vise à donner plus de poids à l'intercommunalité et donc à l'Agglo du Saint-Quentinois dans la Région Hauts-de-France.

Installé le 16 janvier 2017, le nouveau conseil communautaire compte 76 élus, issus des conseils municipaux des 39 communes dont 1 Président, 15 Vice-présidents et 12 conseillers en charge d'un dossier spécifique. Les compétences exercées par l'Agglomération ont été délivrées dans ses statuts les 20 juin et 27 novembre 2017.

L'Agglo exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences obligatoires suivantes :

- » Le développement économique
- » L'aménagement de l'espace communautaire (schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme intercommunal ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité)
- » L'équilibre social de l'habitat (programme local de l'habitat, opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées...)
- » La politique de la ville
- » La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- » L'accueil des gens du voyage (aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs)
- » La collecte et traitement des déchets ménagers assimilés

L'Agglo exerce en outre au lieu et place des communes membres les compétences optionnelles suivantes :

- » La création, l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire ; la création, l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- » L'eau et l'assainissement
- » La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie)
- » La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

L'Agglo exerce également de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences supplémentaires suivantes :

- » L'aménagement des projets d'une surface supérieure à 10 000 m²
- » La gestion des haltes-garderies « Les Trot'Tinous » à Clastres et « A petits pas » à Aubigny-aux-Kaisnes et du relais assistantes maternelles de Clastres
- » L'organisation d'accueil de loisirs pour des centres situés dans les communes n'organisant pas de centres de loisirs communaux
- » La gestion de la réserve naturelle des Marais d'Isle, assurée conjointement avec l'Etat et comprenant la conservation et la restauration du patrimoine naturel de la réserve
- » La gestion du parc d'Isle et du centre de sauvegarde et de soins de la faune sauvage
- » La valorisation et l'entretien des sentiers de randonnées
- » L'urbanisme : la gestion et l'instruction des diverses pièces et autorisations liées au droit des sols pour les communes dotées des documents d'urbanisme correspondants
- » L'enseignement supérieur : actions de promotion, soutien aux établissements d'enseignement supérieur, promotion de nouvelles formations, accompagnement de la vie étudiante
- » La protection civile et la gestion des risques
- » Les jumelages : valorisation des comités de jumelage, prospection et ratification de nouveaux serments de jumelage et animation des jumelages intercommunaux
- » L'emploi et l'accompagnement vers l'emploi : participation aux missions d'accompagnement vers l'emploi et financement du groupement d'intérêt public de la maison de l'emploi et de la formation
- » La lutte contre les agents occasionnant des nuisances : démoustication
- » La vidéoprotection dans le cadre des dispositions du code de la sécurité intérieure et dans la limite des compétences statutaires



La Brigade Intercommunale de l'Environnement



Piscine Jean Bouvin de Saint-Quentin



Les bacôves du Marais d'Isle



Le développement de la Robonumerique

L'aménagement, l'urbanisme et l'habitat

Pour un territoire durable, l'aménagement du territoire se détermine dans le respect de la préservation de l'environnement. L'Agglo dispose des principaux documents d'urbanisme qui fixent les grands axes en termes d'habitat, de déplacements, de développement économique ou encore de sauvegarde d'espaces naturels et agricoles.

► La stratégie habitat

+ LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document cadre qui fixe des enjeux et des axes prioritaires de développement pour répondre aux besoins de logements à l'échelle de l'agglomération. Il est rattaché au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé le 17 février 2014. Etabli pour une durée de six ans, le PLH fixe comme objectif la création de 140 logements par an pendant 3 ans, puis 200 logements par an.

En 2017, la construction de 196 logements a été autorisée dont 131 logements individuels.

+ CONVENTION DE DÉLÉGATION DES AIDES EN MATIÈRE D'HABITAT

Notons qu'en 2008, l'Etat a délégué à la Communauté d'Agglomération sa compétence en matière d'attribution des aides publiques en matière de logement, dites aides à la pierre. Ces aides sont destinées à encourager l'investissement immobilier sous forme de prêts ou d'aides. Cette délégation a été renouvelée en 2015, sur les 20 communes du territoire nord de l'Agglo du Saint-Quentinois.

En 2017, pour l'habitat privé, 451 198€ ont été engagés au titre de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), auxquels s'ajoutent 75 594€ au titre du FART (Fonds d'aide à la rénovation thermique), soit **526 792 €**. **Ces aides ont bénéficié à 75 propriétaires, dont 96 % de propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes.**

Au titre du logement social, 5 dossiers ont reçu un agrément, pour un total de 52 logements.

+ LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre d'une convention avec l'ADEME, l'Agglo a ouvert une plateforme de rénovation énergétique, appelée

Point info Habitat, en octobre 2016. Ce lieu, entièrement dédié à l'habitat, est un guichet unique pour les propriétaires qui souhaitent faire des travaux de rénovation ou obtenir des conseils pour réaliser des économies.

En 2017, 181 personnes ont été reçues par l'animateur du Point Info Habitat et 143 ont pris contact avec un conseiller info énergie. En plus de ces contacts qui ont pu faire l'objet d'un dossier Anah (57 dossiers « Habiter mieux » déposés en 2017), 3 contrats ont été signés avec l'opérateur régional du Picardie Pass Rénovation.

+ LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Le 21 octobre 2017, le PIG départemental s'est achevé, au bout de 5 ans de mise en œuvre. **Cette opération, a permis de financer la rénovation de 208 logements, dont 81 propriétaires occupants et 2 propriétaires bailleurs en 2017, sur l'ensemble de la nouvelle agglomération.**

+ LE BONUS ENERGIE

L'Agglomération a mis en place au 1^{er} janvier une aide propre appelée « Bonus Energie », d'un montant forfaitaire de 500 € aux propriétaires très modestes, en complément d'une subvention du programme « Habiter mieux » de l'Anah.

Cette aide a bénéficié à 30 ménages en 2017, pour un montant total de 15 000 €.

+ LE FONDS SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

En 2017, 1654 dossiers de Fonds Solidarité pour le Logement ont été déposés sur l'ensemble du territoire de l'Agglo du Saint-Quentinois ce qui a représenté un montant d'aides distribuées par le Département de l'Aisne de l'ordre de **719450€** avec une participation de l'Agglo à hauteur de 38 147 €.

► La planification urbaine

+ LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui fixe les grandes orientations d'aménagement à l'échelle du Pays du Saint-Quentinois pour les 20 ans à venir. Initié en 2010, le SCoT a été approuvé le 17 février 2014 par le Conseil communautaire. Les domaines de l'habitat, des transports et déplacements, des équipements, du développement économique et de l'environnement sont abordés dans une optique de développement durable du Pays du Saint-Quentinois.

+ LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Outil de planification du droit des sols (autorisation de construire), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrit en avril 2011 et approuvé le 17 février 2014 par le Conseil communautaire. Il a été modifié une première fois le 23 novembre 2015 et une seconde fois le 27 mars 2017. Ces deux modifications ont permis la réalisation d'une étude « Entrée de ville », elles ont aussi permis de modifier certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), de réaliser des modifications du zonage et de mettre à jour la liste du patrimoine architectural remarquable.

Une révision simplifiée du PLUi a également été engagée en 2016 et approuvée le 18 septembre 2017. Celle-ci a permis de réaliser quelques modifications de zonage, de créer des emplacements réservés.

+ LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) définit l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement à l'échelle de l'agglomération. Il est rattaché au PLUi approuvé le 17 février 2014. Il comporte 22 actions à mener à court, moyen et long termes (jusqu'en 2023).

Les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, ...) sont disponibles sur le site internet de l'Agglo.



► L'aménagement du territoire

+ LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE INDUSTRIELLE BOULEVARD DU MARÉCHAL JUIN



Dans le cadre de sa compétence en aménagement, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est portée acquéreur en 2015 d'une friche industrielle boulevard du Maréchal Juin à Saint-Quentin dans le quartier du Faubourg d'Isle. Sur ce site, elle prévoit de créer un nouveau quartier mixant habitations, commerces, logements étudiants et activités tertiaires dans un cadre accueillant, innovant et respectueux de l'environnement.

Les travaux de démolitions des bâtiments industriels ont débuté en février 2017 et se termineront au 1^{er} semestre 2018.

Dans le cadre de la concertation et pour veiller à la bonne information du public, l'Agglo a conçu une exposition qui présente le site, retrace l'histoire de la friche puis expose les éléments de programmation et les pistes de réflexion pour le projet. Cette exposition s'est tenue du 18 octobre au 18 novembre 2017.

Dans un même temps et afin de permettre aux habitants du quartier d'échanger sur le projet, une réunion s'est tenue dans le quartier du Faubourg d'Isle. **Elle a rassemblé environ 70 personnes et a permis de mettre en exergue 3 points importants aux yeux de la population :**

- » La hauteur des bâtiments collectifs qui seront construits ;
- » L'intégration du quartier dans son environnement et sa végétalisation ;
- » La création de parking gratuit au vu de l'augmentation d'habitants du quartier.



La politique de la Ville

En 2017, l'Agglo du Saint-Quentinois a poursuivi son implication dans le cadre du Contrat de Ville aux côtés de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et de la Ville de Saint-Quentin.

Le Contrat de Ville signé pour la période 2015-2020 repose sur **3 PILIERS** :

- » le développement de l'activité économique et de l'emploi ;
- » la cohésion sociale ;
- » le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Plusieurs territoires, retenus par l'Etat en fonction d'indicateurs de fragilité*, sont concernés :

- » **4 quartiers prioritaires** de la commune de Saint-Quentin : les quartiers Europe, Neuville, Faubourg d'Isle et Vermandois
- » **2 territoires de veille** à Saint-Quentin :
 - Saint-Jean/Billon/Artois-Champagne
 - Saint-Martin

* Les critères de fragilité retenus par l'Etat sont la concentration de populations à bas revenus (revenu médian par unité de consommation inférieur à 11 250 € annuel) sur des territoires comprenant au moins 1 000 habitants.

► Les projets soutenus

En 2017, **65 projets (soit 108 actions)** portés par des associations et les services de la Ville de Saint-Quentin ont été soutenus pour un montant total de **subventions de 565 718 €**.

► Les projets financés

- 20** sur les pratiques culturelles et sportives
- 3** sur la parentalité ;
- 2** sur l'éducation, la lutte contre l'illettrisme et la promotion de la lecture ;
- 6** sur l'habitat et le cadre de vie ;
- 6** sur la santé et la prévention ;
- 14** sur la formation, l'insertion et l'emploi ;
- 9** sur la citoyenneté, la prévention de la délinquance et l'accès aux droits.
- 3** sur la prévention de la radicalisation ;
- 2** sur la lutte contre les discriminations.

L'Agglo du Saint-Quentinois a accompagné 32 de ces projets pour un montant total de 171 000 €.

DOMAINES D'INTERVENTION	OBJECTIFS DE L'AGGLO
Habitat, cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sensibiliser à la propreté et améliorer le cadre de vie en associant les habitants.
Développement économique et emploi	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner les projets de création, de reprise, d'entreprise et favoriser l'accès au financement (parrainage, prêts, micro crédits...) ▶ Favoriser la mise en relation des demandeurs d'emploi et des employeurs (forums, découverte des métiers, jobs dating...), ▶ Sensibiliser aux filières porteuses d'emploi notamment sur la stratégie de développement de l'agglomération (robonumérique, troisième révolution industrielle et agricole et le secteur du bâtiment en relation avec la transition écologique), ▶ Lever les freins à l'emploi pour les publics les plus éloignés de l'emploi (mobilité, garde d'enfants, qualification...).
Education, lutte contre l'illettrisme et promotion de la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser les initiatives autour de la langue française et susciter l'envie de lire.
Prévention de la radicalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prévenir les situations de radicalisation en direction des jeunes et des familles.
Lutte contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser : <ul style="list-style-type: none"> - les actions d'accompagnement social, juridique et d'accès à la justice, - les actions de prévention et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le sexisme.
Citoyenneté, Prévention de la délinquance, médiation sociale, accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser : <ul style="list-style-type: none"> - l'appropriation des services et dispositifs publics par l'accès à la langue française par la mise en place d'ateliers sociolinguistiques, - le soutien juridique et améliorer la connaissance des droits des publics ▶ Renforcer l'engagement des jeunes, ▶ Développer les initiatives qui permettent de lutter contre les incivilités et les comportements répréhensibles et promouvoir l'égalité homme/femme, ▶ Assurer la promotion de la citoyenneté et des comportements citoyens.
Pratiques culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser : <ul style="list-style-type: none"> - l'accès de tous à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles et valoriser les productions des habitants, - les animations sportives de proximité. ▶ Développer les initiatives concernant le travail de mémoire et l'histoire des quartiers.
Santé, prévention	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer les initiatives de prévention et de sensibilisation (hygiène corporelle, hygiène de vie, hygiène alimentaire), ▶ Lutter contre les comportements addictifs (drogues, alcool, tabac, « écrans »...)

ZOOM SUR... ...SANTÉ, PRÉVENTION

En 2017, le Centre social Saint-Martin a été subventionné par l'Agglo du Saint-Quentinois à hauteur de **22 845 €** au titre du contrat de ville pour développer les initiatives de prévention et de sensibilisation notamment par les actions suivantes :

✚ **La construction d'un jardin partagé**, propice à promouvoir le respect de l'environnement par le biais des techniques de plantation et le choix des matériaux utilisés, a bénéficié à **21 personnes** (enfants et adultes),

✚ **Les randonnées vélo** ont permis la promotion des déplacements doux auprès de **57 personnes** âgées de 3 à 80 ans,

✚ **Les ateliers**, autour de la connaissance des plantes sauvages et comestibles, ont permis, entre autres, la confection de produits cosmétiques à base de produits naturels. **30 personnes** en ont bénéficié.



Construction d'un jardin potager



Randonnée vélo



Le territoire et la ruralité

► Le projet de territoire

De mars à octobre 2017, une phase de concertation, consultation a été lancée auprès des habitants et des partenaires de l'Agglo dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, au travers de :

►►► **11 réunions** « Pour tout savoir sur l'Agglo » du 30 mars au 6 juillet 2017 (385 personnes présentes),

►►► **La démarche itinérante du bus** qui s'est déroulée du 2 mai au 2 juin 2017 dans les 39 communes de l'agglo (221 personnes),

►►► **Questionnaires** mis à disposition des habitants dans les 39 communes de l'Agglo de septembre à octobre 2017 (163 réponses),

►►► **4 assises du territoire** (160 personnes) :

- Le 02 juin à Fontaine-Notre-Dame,
- Le 07 juin à Clastres,
- Le 09 juin à Montescourt-Lizerolles,
- Le 15 juin à Homblières.

929 personnes ont été consultées sur leur vision du territoire à 2030.

► Le fonds de concours

En 2017, l'Agglo du Saint-Quentinois a souhaité renforcer son soutien en direction des communes rurales par la création d'un fonds de concours pour les communes de moins de 10 000 habitants.

15 communes, soit 22 projets, ont bénéficié du fonds de concours, pour mener à bien leurs actions, pour un montant total de subvention de **171 000 €**.

► Les ateliers de l'Agglo

En parallèle, des ateliers thématiques ont été menés en direction des habitants des communes dans le cadre du programme « Pour une agglo au plus proche de ses habitants ! »

En 2017, trois initiatives ont été menées sur le territoire de l'Agglo :

PREVENTION SOLEIL ET NOYADE

Le 19 juillet, l'action « Prévention soleil et noyade » a rassemblé **une cinquantaine de personnes** au domaine de l'Arc-en-Ciel, à Seraucourt-le-Grand. Celles-ci ont pu participer à un quiz et à une animation sur les dangers de l'exposition au soleil, et bénéficier d'une démonstration des sapeurs-pompiers de l'Aisne sur le thème « Comment réagir face à une noyade ».

STRUCTURES GONFLABLES

Du 8 au 23 août, les communes de Cugny, Flavy-le-Martel, Fonsomme, Gauchy, Harly, Homblières, Jussy, Lesdins, Montescourt-Lizerolles, Seraucourt-Le-Grand et Tugny-et-Pont ont accueilli des animations « structures gonflables » durant une après-midi. Près de **1000 personnes** venues de toutes les communes de l'agglo ont participé, en famille, à ces animations.



Structures gonflables dans les communes

ATELIER DE REEMPLOI D'OBJETS

Les 20 et 23 décembre, l'Agglo a invité les enfants du territoire à participer aux ateliers de réemploi d'objets.

Le bus de l'Agglo s'est rendu à Aubigny-aux-Kaisnes, Clastres, Flavy-le-Martel, Fontaine-Notre-Dame, Grugies, Omissy, Rouvroy et Saint-Simon. Près de **160 personnes** des différentes communes de l'Agglo ont pu participer à ces ateliers et ont particulièrement apprécié ce moment de partage parents-enfants autour de la fabrication de décorations de Noël.

L'Accompagnement Individualisé Renforcé (A.I.R)

Dispositif de Prévention de la Récidive

La prévention de la récidive et des radicalisations ne relève pas de la seule action du ministère de la Justice. Les forces de sécurité, les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, du logement et de la santé, le tissu associatif jouent un rôle essentiel dans la réinsertion et l'évolution des personnes condamnées vers une vie en harmonie et respectueuse des règles communes.

Dans le cadre de sa compétence sur la prévention de la délinquance, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est engagée depuis 2015 dans la prévention de la récidive et de la radicalisation. En s'investissant ainsi dans la création d'un dispositif destiné aux personnes judiciarisées, l'Agglo du Saint-Quentinois a souhaité, en collaboration avec la justice, apporter des éléments de réponse et de prise en charge aux personnes récidivistes et réitérantes afin de pouvoir envisager et travailler leur insertion dans la société.

UN DISPOSITIF POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES PERSONNES JUDICIARISÉES

La prévention de la récidive et de la radicalisation ne concerne pas seulement le Ministère de la Justice. Les forces de sécurité, les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, du logement et de la santé ainsi que le tissu associatif jouent un rôle essentiel dans la réinsertion et l'évolution des personnes condamnées vers une vie en harmonie et respectueuse des règles communes avec le reste du corps social.

Depuis le 5 janvier 2015, l'Agglo du Saint-Quentinois a donc décidé de s'engager en mettant en place le dispositif d'Accompagnement Individualisé Renforcé (AIR).

UN ACCOMPAGNEMENT SUR LE LONG TERME

Ce dispositif repose sur un accompagnement global et renforcé visant à lever les freins périphériques à la réinsertion des personnes placées sous-main de justice. Deux chargés de mission rencontrent chaque semaine les personnes orientées sur le dispositif afin de travailler aux objectifs mis en place au jour de l'intégration sur le suivi. Le dispositif travaille par ailleurs en partenariat avec de nombreux acteurs locaux susceptibles de pouvoir intervenir dans la situation de chacun et ce dans le respect du droit commun.

Pour être intégrées sur le dispositif, les personnes orientées doivent être suivies par la justice dans le cadre de procédures.

SUR L'ANNÉE 2017

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ RENFORCÉ (AIR)

13 PERSONNES ENTRÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2017

9 PERSONNES SORTIES DU DISPOSITIF AU COURS DE L'ANNÉE 2017 POUR MANQUEMENTS OU INCONDUITE

7 PERSONNES SORTIES DU DISPOSITIF CAR FIN DE SUIVI ET CE AU COURS DE L'ANNÉE 2017 SORTIES POSITIVES (ABSENCE DE RÉCIDIVE AU COURS DU SUIVI, UNE SECONDE ANALYSE DE LA SITUATION SERA À EFFECTUER DANS UN DÉLAI DE 3 ANS APRÈS LE DÉBUT DU SUIVI RENFORCÉ) :

29 PERSONNES AYANT EFFECTIVEMENT INTÉGRÉ LE DISPOSITIF DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE ET POUR L'ANNÉE 2017 (CE NOMBRE N'INCLUT QUE LES PERSONNES SUIVIES ACTUELLEMENT **13**, LES SORTIES POUR MANQUEMENTS **9**, SORTIES POSITIVES **7**)

0 PERSONNE(S) AYANT RÉCIDIVÉ, TAUX DE RÉCIDIVE :

SUR L'ANNÉE 2017,

NOUS NE COMPTONS AUCUNE PERSONNE AYANT RÉCIDIVÉ. (TAUX À RÉÉVALUER AU COURS DES **5** ANNÉES SUIVANT L'ANNÉE DE LA CONDAMNATION INITIALE)

PLACEMENTS TIG (TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

38 PLACEMENTS TIG SUR L'ANNÉE 2017 : CE QUI CORRESPOND À

4570,50 HEURES RÉALISÉES

► Prévention des radicalisations

Face à l'ampleur du phénomène de radicalisation, l'Agglo du Saint-Quentinois a fait le choix de s'impliquer dans une démarche de prévention. Bien que la radicalisation ne soit pas la résultante évidente de la délinquance classique, il n'en demeure pas moins que les collectivités ont la possibilité de mobiliser l'expérience d'ores et déjà acquise en la matière. Cette implication s'est matérialisée par la mise en place d'une sensibilisation à la prévention des radicalisations destinée aux agents de la collectivité et ceci afin que ces derniers puissent être en capacité de repérer les signaux même faibles de radicalisation, sans pour autant surréagir ou projeter leurs opinions personnelles sur des situations qui pourraient heurter leur morale mais qui, pour autant, peuvent ne pas être constitutives d'une radicalisation.

La sensibilisation se divise en trois grandes parties, la première partie étant une présentation globale des phénomènes de radicalisation pouvant eux-mêmes mener au terrorisme, la deuxième partie expliquant le processus de radicalisation et la conjonction de facteurs menant à ce phénomène complexe, enfin la troisième partie reprenant les grands axes de la réponse publique en la matière.

En 2017, **211 agents** (encadrants, accueillants) et les maires de l'Agglo ont d'ores et déjà été sensibilisés à la prévention de la radicalisation.



► Le Conseil de développement (CODEV)

Installé depuis juin 2016, le CODEV composé de membres bénévoles issus de la société civile s'est étendu en 2017 au sud du territoire. 5 personnes supplémentaires issues des communes de Clastres, Saint-Simon, Villers-Saint-Christophe et Seraucourt-le-Grand ont rejoint le CODEV.

Ce sont désormais 60 membres, indépendants, qui constituent une force de proposition essentielle aux élus de par sa représentativité et son expression citoyenne.

Le CODEV est organisé en bureau, **autour d'un président, Laurent PROY, et de 4 vice-présidents de commissions :**

- **Catherine CHELAIN COURTIN** sur les questions de développement durable et de santé ;
- **Eliane HAYS** sur l'attractivité et le cadre de vie ;
- **Philippe PROMELLE** sur le développement économique et l'emploi ;
- **Pascal LEDUC** sur l'aménagement du territoire.

Un Vice-président de l'Agglo du Saint-Quentinois est chargé de la promotion du territoire et de l'animation du conseil de développement : **Jean-Marc WEBER.**

En 2017, les réflexions du CODEV ont porté, notamment, sur :

- 🔗 **Un projet d'implantation de composteurs collectifs dans l'habitat collectif.**
- 🔗 **La prise en charge du patient à sa sortie de chirurgie ambulatoire**, en lien avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers,
- 🔗 **La valorisation de nos sentiers de randonnées (à travers une carte et une signalétique adaptée), aux côtés de l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois (OTC) et la direction de l'Environnement,**

✚ **La mise en place des correspondants locaux**, chargés de faire remonter les animations et manifestations qui ont lieu dans les communes de l'Agglo.

✚ **La réalisation d'une étude de marché sur les habitudes d'achat d'aliments 100 % locaux des habitants de l'Agglo** en partenariat avec le lycée La Ramée.

✚ **La mise en place d'une plaquette de promotion du territoire.**

✚ **Le CODEV a été consulté dans le cadre de la refonte du site internet de l'Agglo et sur le projet d'aménagement de la friche du Maréchal Juin.**

✚ **Les projets de rénovation de la piscine Jean Bouin et de développement du parc animalier ont été présentés au CODEV.**

✚ **Le CODEV a été associé à la démarche du bus itinérant** pour aller à la rencontre des habitants des 39 communes de l'agglo, et **aux assises du territoire** dans le cadre du projet de territoire.

▶ AGGLO j'écoute

Le service « Agglo j'écoute », mis en place en septembre 2016, s'inscrit dans **une démarche de proximité et de modernisation du service public pour toujours être au plus proche des usagers.**

Les habitants de l'Agglo du Saint-Quentinois peuvent contacter ce service au 03.23.06.30.06 pour :

» **Une demande d'information** (modalités d'accès à une déchèterie, à une piscine, une prise de rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants, une aide à l'artisanat ou aux commerces, etc..),

» **Un signalement d'anomalie** sur le domaine public (conteneur d'ordures ménagères endommagés, engorgements d'un réseau d'assainissement, dysfonctionnement d'un éclairage public sur une zone d'activités économiques, etc..).

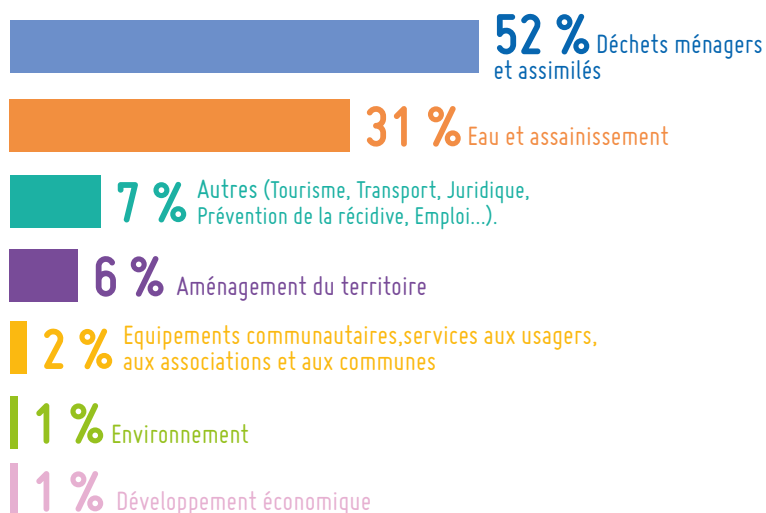


Bus itinérant de l'Agglo

SUR L'ANNÉE 2017

3 866 DEMANDES
 DONT **436** ONT ÉTÉ REDIRIGÉES VERS LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION (COMPÉTENCES COMMUNALES) ET LES PARTENAIRES TELS QUE PASTEL,
3 430 DEMANDES ONT ÉTÉ TRAITÉES PAR L'AGGLO.

LES DEMANDES SE RÉPARTISSENT COMME SUIT :



► Déménagement de l'Agglo du Saint-Quentinois et Qualité d'accueil



Depuis le 5 septembre 2017, le siège de l'Agglo a établi ses **nouveaux locaux au 58, boulevard Victor Hugo à Saint-Quentin** en lieu et place du site de Lafayette, et il est désormais ouvert de 8h30 à 18h30 non stop.

Plus fonctionnels, plus modernes et plus adaptés, les nouveaux locaux de l'Agglo permettent aux usagers d'avoir accès à tous nos services : Droit des Sols, Gestion des abonnés de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement, consultations Architecte des Bâtiments de France, ...

De plus, les usagers peuvent s'y rendre en voiture ou en deux roues et se garer sur l'une des **20 places de parking visiteurs gratuites** mises à leur disposition à l'avant du bâtiment (comprenant des places réservées aux familles nombreuses et aux personnes à mobilité réduite). Pour venir en transport en commun, il suffit de prendre **la ligne de bus n°4** et de descendre à l'arrêt « Victor Hugo », situé devant l'entrée du site.

L'Agglo mise également sur sa qualité d'accueil avec un **espace repensé pour les usagers** : zones de confidentialité, écrans d'information, borne de prise de rendez-vous pour les services Droit des Sols et Gestion des Abonnés de l'Eau, espace de jeux pour les enfants ou encore borne "smiley" de mesure de la satisfaction du service rendu.

L'Agglo au plus proche de vous !



► Qualité de vie au travail des agents de l'Agglo

Pour un service public de qualité et proche de ses usagers, l'Agglo mise sur les conditions de travail de ses agents.

De nombreuses actions ont été mises en place comme par exemple **la Semaine Réflexe Prévention, une semaine pour sensibiliser et former les agents aux bonnes pratiques pour travailler en toute sécurité et éviter les risques et les accidents** : plus de 100 ateliers, conférences, simulations, exercices et mises en situation.

L'Agglo répond aussi aux besoins des agents d'être accompagnés et formés dans leurs missions en créant **le Campus de l'Agglo**. De plus, elle a souhaité fournir à ses managers les outils nécessaires afin de poser les bases solides pour manager une équipe, d'où la création d'une **école de management interne à l'Agglo offrant un programme sur-mesure pensé par des spécialistes des ressources humaines**.

La mise en place de la semaine **"Manager Autrement"** a aussi permis aux managers de participer à des ateliers de découverte de techniques de management sous un format atypique et conduits par des coachs, sophrologues, médiateurs, anciens cadres dirigeants, ... Tout comme les visites d'entreprises pour l'ouverture vers d'autres organisations et fonctionnements.

L'esprit d'équipe et la cohésion se forment également lors de la participation à des événements de type X-Trem Défi, challenges internes, ateliers, ...

Enfin, chacun des agents a la capacité de faire évoluer et moderniser notre organisation en faisant remonter ses idées d'amélioration du fonctionnement de l'Agglo ("Challenge de l'Innovation"). De nombreuses propositions ont ainsi pu être mises en oeuvre pour une Agglo toujours plus efficace à votre service.



Le développement économique

Plein phare sur le développement économique et la robonumerique ! Développer l'attractivité du territoire est un enjeu majeur, c'est pourquoi l'accompagnement des entrepreneurs dans leurs projets a été renforcé en 2017. Territoire d'excellence robonumerique, l'Agglomération du Saint-Quentinois poursuit dans cette voie dynamique et créatrice d'emplois en développant des structures et outils innovants à destination des étudiants et entrepreneurs.

► Développement et accompagnement des entreprises

UNE OFFRE FONCIERE ADAPTEE ET UN ACCOMPAGNEMENT AUPRES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La gestion des 7 zones d'activités de l'Agglomération permet de proposer plus d'une centaine d'hectares disponibles pour des activités économiques, industrielles, artisanales et agricoles.

L'Agglo a pour vocation de favoriser l'essor d'activités en étant un territoire attractif pour la création ou l'implantation d'entreprises pour cela, elle propose différentes solutions et accompagnements :

- ✚ Des **terrains viabilisés disponibles en parc d'activité : 80 ha**
- ✚ **Un incubateur de projet** : Le Garage

- ✚ Le lancement d'un **incubateur du sport à Créatis**
- ✚ **Une pépinière d'entreprises** : Créatis (110 entreprises depuis le début)
- ✚ **Un hôtel d'entreprises** : le Sillage
- ✚ **Des bâtiments clé en main** : l'Amorce
- ✚ **2 espaces dédiés au co-working** : le Büro, 104 rue d'Isle à Saint-Quentin - Espace Créatis
- ✚ **1 zone franche urbaine – territoire entrepreneur**

CHIFFRES CLÉS 2017

6085 ENTREPRISES :: **29 000** EMPLOIS :: **7** PROJETS D'IMPLANTATIONS SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS RÉALISÉS

27projets INTERNATIONAUX EN ÉTUDE :: **3** TRANSFERTS D'ACTIVITÉ SUR LES ZONES :: **+ 6,53 %** DES SUBVENTIONS

+ de 25 VISITES D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE :: **+ de 130** CONTACTS LORS DE PARTICIPATIONS AUX SALONS

+ 34,57% DES INVESTISSEMENTS DES ARTISANS :: **+ 800** ENFANTS SENSIBILISÉS À LA ROBONUMÉRIQUE CHAQUE ANNÉE :: **7** INTÉGRATEURS ROBOTIQUES ET NUMÉRIQUES

► Soutenir l'innovation & accompagner les projets

COMMERCE ET ARTISANAT

En 2017, la Direction du Développement Economique de l'Agglo a enregistré **101 créations et reprises** (57 créations et 44 reprises) effectives d'activités commerciales et de services. Parmi elles, **15 franchises** ou enseignes nationales.

Plus de 90 visites de commerçants ont eu lieu tout au long de l'année. A noter également l'accompagnement financier renforcé de l'Agglo du Saint-Quentinois :

►►► **43 activités** avec le « CASQ artisans » représentant un investissement de **1 108 750€ des artisans et une subvention de l'Agglo du Saint-Quentinois de 77 014€** : notons une progression de 6,53 % des subventions et de 34,57 % des investissements des artisans.



INDUSTRIE DU FUTUR A L'AGGLO

En plein essor dans le monde, la robotique permet aux entreprises les utilisant de gagner en compétitivité et en qualité. Le territoire dispose d'un éco système riche d'intégrateurs robotiques, d'industries manufacturières, de laboratoires de recherche et filières de formation technologiques dédiées dans les domaines concernés par l'industrie du futur : mécanique, électronique, automobile, agro-alimentaire, cosmétique...

L'Agglo du Saint-Quentinois accompagne les industriels qui souhaitent s'orienter dans cette dynamique et travaille sur la mise en place d'un club des entreprises de la robonumérique et prévoit un lancement en 2018 avec pour objectif de mener des projets industriels sur le territoire « industrie du futur » et qui déploiera à terme son ouverture à l'ensemble des entreprises des Hauts-de-France.

INNOVATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

En 2017 :

►►► **6 nouvelles entreprises** se sont installées au sein de la pépinière d'entreprises Créatis

►►► **4 projets** au sein de l'incubateur « le Garage », adossé à Créatis

►►► **10 projets** présentés dans le cadre du « Hackathon » dans le cadre de l'accompagnement à la création d'entreprises innovantes. Une association

►►► **“Fab-Lab-Le Labo”** propose de former sur l'utilisation des nouvelles technologies. Installée à Créatis depuis 2016, elle a emménagé fin 2017 au sein d'un local d'environ 65m² jouxtant un incubateur de projets technologiques permettant l'accès aux imprimantes 3D. A été également signée, en novembre 2017, la première **convention partenariale entre l'Agglo et l'association définissant les objectifs du Fab-Lab.**

Une pré-étude opérationnelle a été lancée pour l'implantation d'EuraTechnologies au sein du territoire Saint-Quentinois en 2018. EuraTechnologies est le Pôle d'excellence économique dédié aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de la Métropole lilloise. Il a pour objectif d'accompagner et de développer les start-ups présentes sur le territoire, de faire émerger de nouvelles start-ups, notamment du secteur robonumérique.

Afin d'être au plus près des entreprises, la Direction du Développement Economique a déménagé au mois de mai 2017 au sein de l'Espace Créatis dans un espace de 150 m².

► Promouvoir le territoire et développer la filière robonumérique

VALORISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE

La Direction du Développement Economique mène un important travail sur l'attractivité et l'image du territoire.

Cette démarche porte sur l'attractivité résidentielle, touristique et économique.

L'objectif est de promouvoir auprès des investisseurs, promoteurs, développeurs d'enseignes les nombreux atouts de notre territoire, en mettant en avant la dynamique de nos projets urbains, de nos programmes immobiliers et de nos parcs d'activités.

L'Agglo du Saint-Quentinois est désormais présente dans des grands rendez-vous internationaux incontournables.

L'Agglo était présente en 2017 en tant que visiteur sur le salon des entrepreneurs, Made in Hainaut, le salon international de l'agriculture, le Mipim...



Mais aussi en tant qu'exposant sur le SIMI, le salon de l'immobilier d'entreprise, le Workshop territoire international, Parcours France.

Dans la poursuite de sa stratégie de développement territorial tournée vers la robonumérique, la Direction du Développement Economique renforce sa participation sur les grands rendez-vous robonumériques tels que le salon Rev3 Days, Innorobo, Carrefour de l'innovation, ferme 3.0, TechDay Robotique & Agriculture, High Digital Forum. Au total une promotion accentuée sur plus de **10 salons ciblés** et une présence du territoire sur **7 grands rendez-vous incontournables en 2017**.

LE DEVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE ROBONUMERIQUE D'EXCELLENCE

Cette stratégie a impulsé de manière significative une structuration du territoire sur différents axes moteurs :

VITRINE DE LA ROBONUMERIQUE : la Direction du Développement Economique de l'Agglo s'est doté du robot PEPPER, la grande sœur du robot NAO qui intervient déjà dans les écoles du territoire afin de sensibiliser nos plus jeunes à la robotique. Véritable vitrine de notre politique de développement, PEPPER accueille aujourd'hui les porteurs de projets et est présente dans chacune de nos réunions avec le public.



TERRITOIRE DE REFERENCE EN ROBONUMERIQUE : le territoire est référencé « Picardie Technopole Saint-Quentin Robonumérique » par la région Hauts-de-France. Sous l'impulsion des stratégies de spécialisation intelligente de la Commission Européenne (SRI S3), l'Agglo a été reconnue par la Région comme espace technopolitain spécialisé en robotique & numérique. Et elle a été recensée comme un acteur de la EU Robotics map « the first robotics community catalogue ».

L'Agglo a remporté en décembre 2017, le bronze du label territoire innovant 2017 des interconnectés avec la start-up Hostabee.

Contribution au SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) Hauts-de-France avec proposition d'un « plan robotique » sur des actions de développement de la filière robotique & numérique. L'Agglo a aussi été la référente SMART AGRI lors du High Digital Forum à Roubaix.

UN DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL : l'accueil de l'ICCR2017 « International Conference on Cloud and Robotics » qui regroupe 30 nationalités de chercheurs sur la convention d'affaires robonumérique. La visite du salon IREX au Japo a permis des rencontres formelles des services de l'ambassade du Japon, du Business France, d'Orange Fab Lab (accélérateur de start up), de l'Université de Tokyo et des consultants français établis au Japon (secteurs : mobilité, nouvelles technologies, IOT, e-sport). La start-up saint-quentinoise Hostabee remporte son ticket pour le plus grand salon des équipements électroniques, le CES de Las Vegas 2017, en se classant 1^{er} du startup challenge du Hack DLD de Tel Aviv.

DES EVENEMENTS ANNUELS A PORTEE REGIONALE ET NATIONALE :

»»» La convention d'affaires «Smart Industry », le 22 novembre 2017, c'est **25 exposants, 3 experts et 500 participants**. Cette convention a permis de faciliter les rencontres professionnelles dans un environnement propice aux échanges pour les entreprises régionales et nationales.

»»» Les Trophées de Robotique - 4^{ème} édition sur Saint-Quentin, les 1 et 2 avril 2017, c'est **65 équipes participantes et 2500 visiteurs** avec de nombreuses animations autour de la robotique et du numérique proposées pendant 2 jours complets.

»»» Le Hackathon- 4^{ème} édition du Concours des jeunes talents du numérique pour soutenir la création et le développement d'entreprises innovantes.

»»» Le colloque sport « Le Sport, un Tremplin pour l'Emploi » : l'objectif de ce colloque était de faire un point d'étape sur l'importance du sport dans la Région Hauts-de-France, de la politique menée par la Région et le Département avec les aides économiques, les aides à l'apprentissage, les aides au développement des associations sportives, mais aussi de véhiculer les valeurs des sportifs au bénéfice des entreprises du territoire. Il a réuni plus de **150 participants**.



UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE STRUCTURATION DES FILIERES

En 2017 :

»»» Structuration et animation d'une filière robonumérique agricole avec :

⚙️ La convention de partenariat entre l'Agglo et la start-up



locale Hostabee pour l'acquisition de **10 ruches connectées** sur le territoire.

⚙️ La collaboration avec une start-up des Hauts-de-



France dénommée « SENCROP » pour installer **15 stations météorologiques connectées sur le territoire de l'Agglo**.

»»» Structuration d'une filière smart sport avec :

⚙️ La définition du projet « Incubateur du sport » du Cros de Picardie, qui ouvrira en 2018 comme le premier incubateur de projet sportifs au nord de Paris ayant pour but de répondre aux besoins des associations sportives et des collectivités territoriales, au bénéfice des utilisateurs finaux que sont les sportifs.

»»» Structuration d'une filière industrie du futur/ robonumérique avec le futur lancement du club des entreprises de la robonumérique.

Le tourisme

Le tourisme est un réel atout pour notre territoire : créateur d'emplois souvent partagés, apporteur de chiffre d'affaires pour les professionnels, fédérateur autour d'initiatives originales... Le Saint-Quentinois est une destination touristique qui se construit. En 2017, l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois s'est engagé dans une démarche de définition d'une identité de destination et d'une image de marque.

► Une fréquentation stable en 2017

La saison touristique 2017 a été stable avec **146 500 visiteurs** venus de tous horizons, plus particulièrement de la région Hauts-de-France (82% des visiteurs français).

►►► TOP 3 DES VISITEURS ÉTRANGERS :

- ✚ Belges
- ✚ Anglais
- ✚ Néerlandais

La boutique est devenue incontournable pour les visiteurs tant pour l'achat de souvenirs, produits du terroir que pour les « bons plans ». Elle a généré un **chiffre d'affaires de 97 000 €** hors billetterie. La boutique en ligne monte par ailleurs en puissance.

► Une activité « séminaires, congrès et events » d'entreprise reconnue

Prenant en charge de A à Z l'organisation de leurs séminaires, congrès et events, l'Office de Tourisme et des Congrès est un partenaire incontournable des entreprises locales ou nationales.

►►► ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE EN 2017 :

- ✚ AGFA HEALTHCARE,
- ✚ La Maison du CIL,
- ✚ La Caisse des Dépôts et Consignations...

A noter la sortie de la brochure groupe 2017/2019.



CHIFFRES CLÉS 2017

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DE

146 500

VISITEURS À L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS

418

GROUPES ACCUEILLIS PAR L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS REPRÉSENTANT 10.000 PERSONNES

84%

DE CLIENTS SATISFAITS

582 000 €

DE CHIFFRE D'AFFAIRES APPORTÉ AU TERRITOIRE AU TRAVERS DES ACTIVITÉS DE COMMERCIALISATION

90 600

VISITEURS SUR LE SITE WEB : WWW.SAINT-QUENTIN-TOURISME.FR

2 742

FANS SUR FACEBOOK

10

VISITES D'ENTREPRISES

9

VISITES DE COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET VOISINES

+ de 100

VISITES GUIDÉES

OBJECTIF CHINE – OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

Poursuivant sa stratégie de positionnement à l'international, l'Office de Tourisme et des Congrès s'est rendu en Chine en 2017 afin de démarcher les plus importants tour-opérateurs de Chengdu (Canton). Deux groupes se sont rendus à Saint-Quentin en 2017.



ANIMATION DU RESEAU DES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR LA DESTINATION

L'Office de Tourisme poursuit ses actions en faveur d'une relation de proximité et de confiance avec ses partenaires : newsletters, Eductours, visites VIP... L'année 2017, a été l'année où plusieurs projets se sont concrétisés :

- + 6 accompagnements personnalisés,
- + Organisation de deux ateliers Facebook,
- + Mise en place d'une journée autour de la relation clients,
- + Développement de la plateforme collaborative (Intranet) entre l'Office de Tourisme et ses partenaires avec 50 inscrits en fin d'année.
- + Déploiement du VIT (Votre Information Touristique) aux communes de l'Agglomération en lien avec le Conseil de Développement afin de promouvoir toute manifestation d'ordre touristique et de pouvoir communiquer gratuitement sur le site Internet de l'Office de Tourisme et des Congrès www.saint-quentin-tourisme.fr.
- + Sorties VIP à la découverte de la destination.



SORTIE DU JEU DE PISTE « MAIS OÙ EST TOM ? »

Fruit du travail de deux stagiaires, l'un sur la conception du jeu, l'autre sur le personnage de Tom, le jeu de piste sur support papier a permis de répondre à une demande récurrente de parents et grands-parents. Il rencontre un franc succès auprès des 6-12 ans.

L'ENQUETE DU PARAPLUI ROUGE AVEC L'AR'AISNE DES JEUX ET L'APF

En partenariat avec l'association L'Ar'Aisne des Jeux et l'APF, l'Office de Tourisme a organisé une après-midi de jeu accessible au public en situation de handicap. Plus de 100 personnes sont venues résoudre l'enquête.



DES PARTENARIATS SUR NOS OUTILS DE COMMUNICATION

L'Office de Tourisme et des Congrès a travaillé avec deux Youtubers spécialisés qui ont réalisé deux vidéos de présentation de la destination, l'un sur l'histoire du Saint-Quentinois, l'autre sur l'expérience Saint-Quentinoise. De plus, la mission d'accueil de presse se généralise et l'OTC devient incontournable.

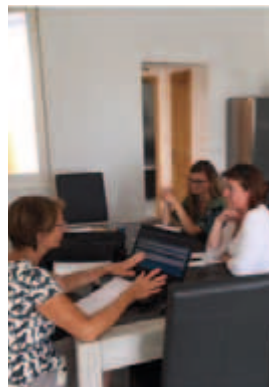


QUALITE : PASSAGE A LA VERSION 2015 DE LA NORME ISO 9001

Au terme de trois ans, et suite à un audit de contrôle, l'organisme AFNOR a validé le renouvellement de la certification ISO 9001 norme 2015 pour le système de management de la qualité en décembre.

ACCOMPAGNEMENT ET ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET

L'Office de Tourisme et des Congrès accompagne les porteurs de projets (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités...) dans la mise en place de leur activité : soit en amont, soit en cours de projet. Le suivi 2017 a permis de voir la création de 18 nouveaux meublés de tourisme sur la destination, ce qui a représenté 180 heures d'accompagnement.





Le transport et la mobilité

L'Agglo du Saint-Quentinois est l'Autorité Organisatrice des Transports pour son nouveau territoire. L'ancienne Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin gérait la politique de transports et de déplacement depuis 2001. En 2014, le troisième Plan de Déplacements Urbains a été voté, il est valable jusqu'en 2023. L'objectif de l'Agglo du Saint-Quentinois est de proposer un maillage efficace et cohérent pour tous ses habitants.

► Les transports urbains

Le transport urbain de l'Agglo du Saint-Quentinois est délégué à Saint-Quentin Mobilité jusqu'en 2029.

Le 16 septembre 2017 a été lancé le projet « PASTEL EVOLUTION ». Il comprend :

- ✚ un nouveau réseau de bus
- ✚ une ligne « CHRONO » passant toutes les 12 minutes
- ✚ un Système d'Aide à l'Exploitation et Information Voyageurs (SAEIV) pour faciliter l'information en temps réel aux voyageurs
- ✚ un service de déclenchement « Déclitc bout de ligne » pour un arrêt à la demande permettant une adaptation de l'offre à la demande
- ✚ un service « Déclitc Pro » qui dessert les zones d'activités économiques et la gare SNCF en dehors des heures d'ouverture du réseau.

A cette occasion, un nouveau réseau a été lancé, avec 6 lignes. Ce projet d'envergure a nécessité un investissement de 812 608 €, financé à hauteur de 400 000 € par le délégataire et 412 608 € par l'Agglo.

CHIFFRES CLÉS

L'AGGLOMÉRATION A CONTRIBUÉ FINANCIÈREMENT AU SERVICE DE TRANSPORT PASTEL À HAUTEUR DE

5 893 112 €

LE MONTANT DES RECETTES DE BILLETTERIE S'ÉLÈVE À

1 899 518 €

CHIFFRES CLÉS PASTEL

13 333 CLIENTS TRANSPORTÉS CHAQUE JOUR EN MOYENNE

1,6 MILLION DE KM PARCOURUS : 101 SALARIÉS

37 BUS : 6 LIGNES RÉGULIÈRES

AGE MOYEN DU PARC D'ENVIRON 10 ANS

232 ARRÊTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SUR LES 310 AU TOTAL DEPUIS 2017. UN PLAN ANNUEL D'AMÉNAGEMENT EST EN COURS AVEC LES COMMUNES.

► Transport à la demande

Le service de transport à la demande est porté par Saint-Quentin Mobilité, dans le cadre de la délégation de service public.

Ce service dessert des communes situées hors du trajet des lignes régulières. Essentiellement consacré aux communes rurales, le transport à la demande est constitué de quatre lignes virtuelles, afin de donner accès au centre-ville de Saint-Quentin par les transports publics aux habitants des communes du Nord de l'Agglo. L'extension du service à l'ensemble du territoire est prévue pour 2018. Le service est ouvert à tous publics et fonctionne toute l'année du lundi au samedi, sur simple réservation téléphonique.

► Transport des personnes à mobilité réduite

Depuis 2011, l'Agglo propose un service de transport pour les personnes à mobilité réduite par le biais d'une délégation de service public assurée par l'association LASTRAD, jusqu'au 31 août 2017.

A compter du 1^{er} septembre 2017, un nouveau délégataire a été désigné : SINERGIHP (Andigo).

Ce service permet aux usagers en situation de handicap de se déplacer dans de bonnes conditions d'accès, de qualité et de prix.



CHIFFRES CLÉS ANDIGO (DU 01/09/17 AU 31/12/17)

12 750 CLIENTS TRANSPORTÉS

12 SALARIÉS (DONT 4 TEMPS PARTIEL) : 14 VÉHICULES

ÂGE MOYEN DU PARC : 1an

DU 01/09 AU 31/12, L'AGGLO A PARTICIPÉ AU FINANCEMENT DU SERVICE ANDIGO À LA HAUTEUR DE

205 868 €

CHIFFRES CLÉS

16 COMMUNES DESSERVIES : 4 LIGNES VIRTUELLES

3 248 VOYAGEURS TRANSPORTÉS

CHIFFRES CLÉS LASTRAD (DU 01/01/17 AU 31/08/17)

20 492 CLIENTS TRANSPORTÉS

17 VÉHICULES : 22 SALARIÉS

588 213 km PARCOURUS DU 01/01 AU 31/08 POUR L'ENSEMBLE DES VÉHICULES

AGE MOYEN DU PARC 3 ANS

DU 01/01 AU 31/08, L'AGGLO A PARTICIPÉ AU FINANCEMENT DU SERVICE LASTRAD À LA HAUTEUR DE

257 825 €

► Transports scolaires

En 2017, l'Agglo a organisé et financé le transport scolaire pour les 5 regroupements pédagogiques intercommunaux suivants :

- ✚ Lesdins / Remaucourt
- ✚ Rouvroy / Harly
- ✚ Omissy / Morcourt
- ✚ Neuville-Saint-Amand / Mesnil-Saint-Laurent
- ✚ Castres / Contescourt / Dallon / Fontaine Les Clercs / Grugies

En 2017, le Département de l'Aisne assurait les transports pour la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon.



L'environnement

L'Agglo du Saint-Quentinois a assuré en 2017 la protection et la mise en valeur de notre environnement et de notre cadre de vie. L'objectif de cette compétence environnementale est de sauvegarder la biodiversité locale très riche et de la faire connaître, ainsi que de faire respecter et d'agir concrètement sur la qualité de vie des habitants.

► Un patrimoine naturel riche

L'Agglo du Saint-Quentinois assure la promotion et la découverte de notre patrimoine naturel en s'appuyant sur de nombreux sites remarquables comme la Réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle, les sources et la vallée de la Somme, les sentiers de randonnée.

La Réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle, véritable poumon vert du Saint-Quentinois avec ses nombreuses espèces remarquables et seule réserve naturelle en milieu urbain en France, a ainsi fait l'objet de travaux d'entretien et de restauration en 2017, comme prévu dans le 4^{ème} plan de gestion quinquennal (2013-2017).

Cogérée depuis 2013 avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, les marais d'Isle ont fait l'objet en 2017 de divers travaux en régie et par prestataires extérieurs qui sont définis dans le plan de gestion.

Les travaux d'entretien ont consisté en un traitement de certaines roselières par des opérations de fauche exportatrice en rotation complétées par des coupes de végétation arbustive. Les travaux de restauration ont, quant à eux, porté sur des actions de déboisement et de coupe de touffes de laïches. Ces actions visent à restaurer les conditions nécessaires au déploiement d'une végétation herbacée sur un sol plus inondable et moins ombragé. Des plantes patrimoniales comme la Ciguë vireuse, joyau du site, seront favorisées par ces travaux. Le bilan des 5 premières années de cogestion a été réalisé et a permis de constater les effets positifs de la complémentarité

des deux structures. Cela s'est traduit par une amélioration de l'état du patrimoine naturel en termes d'espèces préservées et des habitats naturels restaurés qui les accueillent. Ce bilan doit permettre d'élaborer le prochain 5^{ème} plan de gestion de la Réserve.

Des travaux d'entretien et de restauration sont également entrepris dans le cadre de la gestion des cours d'eau sur la partie ouest de l'Agglomération. Ils s'appuient également sur un plan de gestion quinquennal. Les embâcles et les arbres effondrés qui encombraient les cours d'eau ont été retirés. Des faucardages raisonnés ont été menés sur les cours les plus obstrués par les végétations aquatiques. La restauration de la continuité hydro-écologique et la dynamique fluviale sont les socles de ces actions.



► La démoustication

Afin d'apporter un confort de vie aux habitants, tout en préservant l'équilibre environnemental, des actions de démoustication sont entreprises afin de limiter la population de moustiques et tous les désagréments. **Un traitement aérien avec un larvicide biologique a ainsi été effectué en 2017** à raison de 2 passages par hélicoptère sur certaines communes situées en fond de vallée de l'Agglo du Saint-Quentinois.

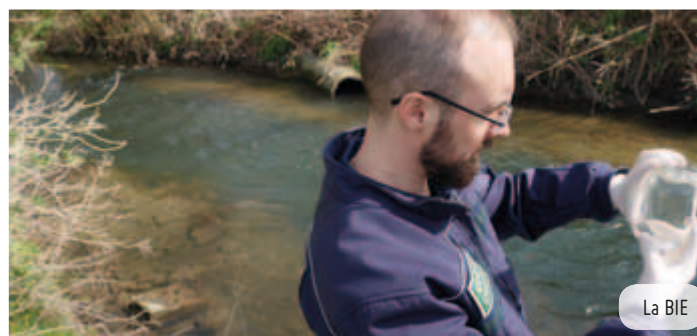


► Les sentiers de randonnée, supports de biodiversité et points de vue privilégiés sur les paysages

Sur le territoire de la nouvelle Agglo, plus de 145 kilomètres de chemins, de promenades à pied, en VTT et en canoë permettent la découverte des paysages du Saint-Quentinois caractérisés par de vastes étendues de plaines ondulées. Ce sont 12 sentiers terrestres qui sillonnent les plaines, les villages ruraux et les vallées. Deux sentiers nautiques permettent une immersion sur le cours du fleuve Somme à l'aval de Seraucourt-le-Grand et deux sentiers botaniques animent les étangs de Saint-Simon et de Seraucourt-le-Grand.

► Des équipes pluridisciplinaires

Outre les équipes environnement chargées de la gestion des espaces naturels (réserve naturelle et ses abords, maillage des sentiers de randonnée) et des actions de sensibilisation et de valorisation pédagogique, l'équipe espaces verts intervient quotidiennement en régie pour l'entretien et la propreté des espaces verts communautaires. Elle s'appuie à cet effet sur une dynamique de travaux d'entretien raisonnés en fonction de l'usage et de la localisation. Près de 150 ha sont concernés sur le territoire, réparties sur des zones très diverses telles que des ouvrages eau et assainissement ou des zones d'activités.



► Création de la Brigade Intercommunale de l'Environnement (BIE)

La BIE a été créée en mai 2017 et est opérationnelle depuis le 1^{er} septembre 2017. La Brigade est composée de gardes champêtres qui interviennent sur les communes de l'agglomération et de gardes particuliers missionnés sur le parc d'Isle Jacques Braconnier et la réserve naturelle nationale des marais d'Isle. Les gardes champêtres sont des agents chargés de fonctions de police judiciaire et interviennent sur les territoires où ils sont affectés pour rechercher et constater les délits et contraventions aux lois et règlements en matière de police municipale et police spéciale.

Durant la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017, **90** interventions ont été réalisées et **19** rapports/PV transmis :

- **26** concernant la localisation des dépôts sauvages, des décharges, stockage et élimination des déchets
- **16** pour la police de la route, stationnement, de la circulation, des chemins ruraux et forestiers, de la voirie routière
- **12** relatives au conflit de voisinage, divagation, bruits, ivresse, notifications, etc...
- **7** pour la lutte contre les infractions à l'urbanisme (PLUi, Droit des sols)
- **6** relatifs à la police de l'eau / pollutions et protection du milieu aquatique (cours d'eau)
- **5** concernant la lutte contre le braconnage
- **5** pour la recherche et constatations des atteintes aux propriétés publiques et privées
- **4** en lien avec la police de la chasse
- **4** relatives à la police des campagnes
- **3** pour la police de la pêche
- **2** relatifs à la police de la santé publique et police sanitaire départementale.

L'intervention de la BIE a ainsi permis de mettre fin à toutes les infractions par un nettoyage des lieux, une remise en état et les affaires relevant de la justice ont été prises en charge par le parquet (rappels à la loi, procédures en correctionnel, ...).



Le Parc d'Isle

Un pôle d'attraction touristique incontournable dans la région. L'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens est un des leitmotifs de l'Agglo du Saint-Quentinois. L'évolution constante du Parc d'Isle en est la parfaite illustration. Accessible aux personnes en situation de handicap, riche de multiples activités, son succès ne se dément pas.

► Un parc aux multiples facettes ...

Pour les sportifs au programme : course à pied, vélo, espace de remise en forme, parcours santé, canoë, aviron, pétanque, ... Le Parc d'Isle donne l'embaras du choix.

Pour les amoureux de la nature, le Parc d'Isle offre, au détour d'une promenade, des points de vue remarquables sur la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle. A l'entrée du Parc, la Maison du Parc accueille et emmène le public à la découverte d'un patrimoine naturel insoupçonné. En 2017, les balades en bacôve (embarcation traditionnelle en bois) ont connu une augmentation de +25% par rapport à 2016. Confortablement installés et oubliant la ville pourtant si proche, **près de 3 500 personnes ont ainsi pu percevoir la quiétude et l'ambiance si particulière des marais d'Isle.**



Avec ses grandes pelouses, ses zones sauvages, ses aires de pique-nique, le Parc d'Isle est également un lieu unique pour les balades en famille, les moments de détente. Une véritable oasis de ressourcement ! Et pour les petites pauses rafraichissantes et gourmandes, un tout nouvel espace a vu le jour en 2017 : le Jungle's café.



En 2017, le Parc d'Isle a enchanté les quelques **500 000 promeneurs** qui sont venus sillonner ses allées ! Il s'est d'ailleurs vu décerné une attestation d'excellence TripAdvisor pour les excellents avis rédigés par les visiteurs.



Les chameaux

► Vers un véritable parc animalier

2017 : top départ !

La ferme du Parc d'Isle se transforme en un véritable parc animalier !

En s'appuyant sur l'attractivité du Parc d'Isle et de la Réserve Naturelle, l'Agglo du Saint-Quentinois souhaite conforter la dimension animalière en aménageant de nouveaux espaces pour l'accueil d'animaux domestiques mais également sauvages.

Durant l'automne-hiver 2016/2017, la 1ère phase de travaux a été lancée. L'opération a consisté en une réhabilitation de la ferme historique dont les 1ers aménagements remontent à plus de 40 ans.



Les aras



Les alpagas

Le public a pu découvrir un espace plus moderne intégrant de nouveaux enclos, de nouvelles volières, de nouveaux cheminements... le tout dans une ambiance paysagère valorisée.

On y retrouve bien sûr les moutons, poneys, ânes, lapins, poules, lamas et autres wallabies et émeus... qui durant les travaux sont partis en villégiature. On y retrouve Bison, All Black (nos 2 bœufs Highland Cattle) et Speeder (notre porc laineux) également ! Ils sont quant à eux restés dans leur enclos pour vérifier que tout se passait bien durant les travaux. Et ils ont l'air satisfaits ! D'autant qu'ils profitent désormais d'un bel abri en bois.

Les aménagements réalisés offrent une bien meilleure visibilité et une plus grande proximité avec les animaux. Les visiteurs peuvent même entrer dans l'enclos des moutons et des chèvres !

Et puis, 2017 a réservé des surprises... avec l'arrivée de nouvelles espèces : Vanille et Chocolat les deux chameaux de Bactriane, Massaï et Milka les zébus nains, Doll et Cathleen les alpagas ou encore Baggy et Pearly notre couple de perroquets aras araraunas.

Autre nouveauté : un nouveau chemin conduit à un observatoire offrant un magnifique point de vue sur l'une des plus grandes roselières de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle. Armés de jumelles et de patience, on peut y observer la magnifique Gorge bleue, la furtive Rousserolle effarvate ou le vol gracieux du Busard des roseaux.

Le développement durable

L'Agglo en faveur d'un développement plus durable

► Création du Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, l'Agglo du Saint-Quentinois fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire un des axes majeurs de ce programme de réduction des déchets.

Avec le soutien de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France, un Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire (REGAL) a été créé en mars 2017 autour de personnalités et partenaires locaux, mettant en place un plan stratégique d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire 2017-2020 avec l'ensemble des acteurs de l'agglomération du Saint-Quentinois.



Il se décline en 21 actions sur 5 axes thématiques, comme par exemple la sensibilisation au gaspillage alimentaire avec l'organisation d'ateliers culinaires pour les agents et les usagers, la mise en place de box anti-gaspi chez les restaurateurs partenaires. **Une charte d'engagement a été signée en mars 2017 par 32 acteurs locaux.** La première édition de la semaine anti-gaspi a eu lieu du

16 au 22 octobre sur tout le territoire et a permis de sensibiliser un large public à la lutte contre le gaspillage alimentaire.



L'atelier anti-gaspi à l'Agglo

OBJECTIFS :

- » Sensibiliser les acteurs locaux et les foyers sur le gaspillage alimentaire
- » Développer des partenariats avec ces acteurs et les habitants
- » Mettre en place des actions concrètes
- » Réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025

► Collecte éco-solidaires

Depuis décembre 2016, l'Agglo du Saint-Quentinois met en place sur proposition de ses agents, des collectes éco-responsables à destination des habitants du territoire et des agents. Ces collectes sont programmées plusieurs fois dans l'année dans plusieurs points de collecte (communes de l'Agglo et sites de l'Agglo).

Les partenariats se font de préférence avec des associations locales et nationales en cas d'absence d'association sur le territoire pouvant collecter certains objets.

L'Agglo du Saint-Quentinois propose ces collectes afin :

- De sensibiliser les agents de la collectivité et les citoyens aux gestes éco-responsables,
- Aider les associations et les usagers grâce à cette démarche éco-solidaire,
- Donner une seconde vie aux objets qui n'ont plus d'utilité et ainsi permettre la réduction des déchets via un circuit d'économie circulaire.

En 2017, plusieurs campagnes de collecte ont été organisées, permettant de concourir à la réduction des déchets tout en favorisant le don et l'économie circulaire.

CHIFFRES CLÉS

PLUS DE **3 000** JOUETS AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE ET SECOURS CATHOLIQUE

PRÈS DE **1 500** PAIRES DE LUNETTES REMISES À L'ASSOCIATION LUNETTES SANS FRONTIÈRES



► L'Agglo met du REV3 dans ses projets

La Région Hauts-de-France a affirmé sa volonté d'être un moteur de la Troisième Révolution Industrielle et Agricole. Cette Troisième Révolution Industrielle s'appuie sur la transition énergétique et les technologies numériques afin de revoir nos modèles de production et de consommation pour un monde plus durable.



Rev3 c'est une dynamique engagée par les entreprises, les collectivités et les territoires, les écoles, les universités, les citoyens pour être les pionniers de ce progrès sociétal et environnemental et en tirer les bénéfices en termes de création de valeur, de compétitivité, d'emplois et de bien-être.

L'Agglo s'engage à travers ses grands projets ainsi que dans sa stratégie Robonumérique via notamment le SmartAgri. Elle s'illustre dans ce domaine via l'innovation telle que **l'installation de ruches connectées et de stations agri-météo** sur son territoire. Elle favorise l'économie circulaire en développant le réemploi et le don grâce à ses partenariats avec des associations de l'économie sociale et solidaire du territoire.

► Exemplarité de l'Agglo

L'Agglo se veut également exemplaire en matière de développement durable à travers la mise en place du tri des déchets, l'utilisation de produits respectueux de l'environnement pour l'entretien des locaux, la mise en place de collecte de piles, de bouchons, ainsi qu'une mise en place du tri des papiers confidentiels.

Cela s'exprime également à travers la prise en compte de la qualité de vie au travail avec des ateliers dédiés tels que le réveil musculaire ou encore une semaine spéciale « Réflexe prévention ».

L'aire d'accueil des gens du voyage

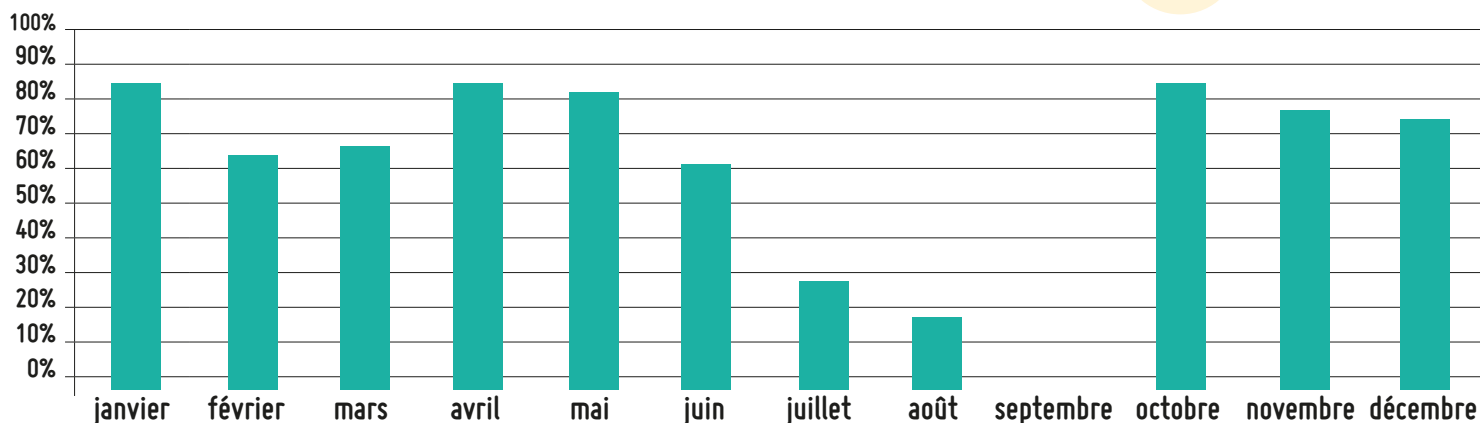
L'aire d'accueil de l'Agglo du Saint-Quentinois a été ouverte en 2004 pour répondre aux obligations fixées par la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, et au schéma départemental correspondant établi conjointement par le Préfet et le Président de Conseil Départemental. Elle se situe rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à Saint-Quentin.

Elle est ouverte à la communauté des gens du voyage durant 11 mois de l'année sur un site aménagé en 16 emplacements pouvant accueillir chacun 3 caravanes. La durée maximale du stationnement d'une famille sur l'aire est de trois mois renouvelable une fois, hors situations exceptionnelles (scolarisation assidue des enfants, problèmes de santé, activité professionnelle salariée, formation professionnelle). Chaque emplacement est pourvu en eau, en assainissement et en électricité.

► En 2017

Mis à part le mois de septembre, période de fermeture annuelle pour travaux, **le taux d'occupation moyen de l'aire est de 66%** pour l'année 2017.

► Taux d'occupation mensuels



Les structures de sport et de loisirs



► Les piscines Jean Bouin et de Gauchy

En 2017, l'activité des piscines de l'Agglo, Jean Bouin à Saint-Quentin et celle de Gauchy, a fait le bonheur de nombreux adeptes de l'eau.

Les piscines de l'Agglo ont également eu le plaisir d'accueillir de nombreux usagers sur les différentes animations organisées en 2017 : 80 personnes pour Aqua'plage en août, 250 personnes pour Hall'eauween en octobre, et 140 personnes pour Aqua'party en décembre.



La piscine Jean Bouin à Saint-Quentin

CHIFFRES CLÉS

187 000 ENTRÉES PUBLIQUES

68 700 SCOLAIRES ACCUEILLIS DONT
52 000 PRIMAIRES (DE LA MATERNELLE AU CM2)

726 ENFANTS EN SÉANCES BABY CLUB
ET JARDIN AQUATIQUE À GAUCHY

4 395 LEÇONS DE NATATION DÉLIVRÉES
PAR NOS MAÎTRES-NAGEURS

500 SÉANCES D'AQUAGYM

400 ENFANTS ET **100** ADULTES
SORTIS DIPLÔMÉS DE NOS ÉTABLISSEMENTS



La Bul - patinoire

► La Base Urbaine de Loisirs

La Base Urbaine de Loisirs (BUL) est un équipement de loisirs appartenant à l'Agglo du Saint-Quentinois, géré en concession de service public par la société Vert Marine.

La BUL a accueilli en 2017, toutes activités confondues, 330 043 visiteurs.

La BUL propose toute l'année des animations telles que séances d'aquagym, aquacycling, bébés nageurs, ... L'école de natation a accompagné **124 enfants** de différents niveaux.

L'espace patinoire quant à lui a accueilli **45 397 visiteurs** et dispose d'une école de glace dispensant des leçons.

Des évènements tels que la nuit de l'aquagym, la pool party, les soirées kart sur glace ou encore la soirée zen ont rythmé l'année 2017.

La BUL, c'est aussi un espace de remise en forme, un bowling, un restaurant et des salles de séminaires qui accueillent à l'année des entreprises locales.

► La ZAE de la Clef des Champs

Implanté sur un site de plus de 200 hectares et idéalement situé entre Paris, Lille et Bruxelles, le pôle mécanique de la Clef des Champs propose à ses clients 3 pistes principales :

►► Circuit de vitesse loisirs autos, motos et karting : homologué circuit de loisirs, d'essais et d'entraînement, son tracé technique et varié de 2 700 m présente toutes les caractéristiques permettant d'apprécier la conduite en berlines, GT, monoplaces, motos et karting : enchaînement de courbes inversées, passages rapides, épingles et lignes droites. **5 310 pilotes ont pu profiter de cet équipement en 2017.**

►► Piste d'essais et d'accélération (automobile et poids lourds) : unique au Nord de Paris, la piste d'accélération longue de 1 650 m et les 5 pistes inclinées sont idéales pour accueillir les essais industriels, les essais de recherche et de développement industriel, la formation à la conduite et à l'apprentissage et aux différents évènements.

En 2017, 55 journées d'essais et de formation y ont été organisées et 15 journées ont été dédiées à des manifestations sportives motorisées.

►► Circuit de moto-cross : homologué par la fédération de moto et géré par l'association MX Park, le circuit est rapide et technique.

La ZAE Clef des Champs accueille également à l'année le club d'aéromodélisme, une école de cascades auto et stunt moto, un club de roller et des auto-écoles.



Circuit de Clastres

Enfin, le pôle mécanique a également accueilli des évènements marquants sur l'année 2017. Parmi eux :

►► VW DAYS

Exposition statique de véhicules qui a rassemblé environ **7 500 personnes passionnées de la marque VOLKSWAGEN sur le weekend**

►► HONDA EURO MEET

Exposition statique de véhicules qui a rassemblé **environ 4 000 personnes passionnées de la marque HONDA sur le weekend**

►► BMW FRENCH DAYS

Exposition statique de véhicules qui a rassemblé **environ 900 personnes passionnées de la marque BMW sur un dimanche**

»»» PANNATARMAC DAY

Exposition statique de véhicules qui a rassemblé **environ 700 personnes passionnées de marques de voitures japonaises sur un dimanche**

»»» CAR'S NATION

Exposition statique de véhicules préparés qui a rassemblé **environ 600 personnes passionnées de belles de voitures sur un weekend**

»»» 4^{ème} et 5^{ème} EUROPEAN DRAGSTER

Courses internationales de dragster auto et motos (une manche en juin et une en juillet) inscrites au calendrier de la FFSA

»»» EVENEMENT YAMAHA France

Roulage moto dans le cadre de l'homologation du terrain de moto-cross, présentation et essai de la gamme Yamaha moto cross

»»» EVENEMENT LIEBHERR

Présentation de la gamme d'engins de BTP de la marque aux professionnels du secteur Hauts-de-France et Champagne Ardennes

► Equipements sportifs

L'Agglo du Saint-Quentinois est propriétaire de 5 complexes sportifs (LEP Ameublement à Omissy, Paul Eluard à Gauchy, Anne Franck à Harly, Gabriel Hanotaux et Pierre de la Ramée à Saint-Quentin) et d'un terrain de tennis couvert (Montescourt).

7 établissements scolaires secondaires et 4 écoles primaires bénéficient de la mise à disposition de ces complexes dans le cadre de leur éducation physique et sportive.

L'Agglo attribue également à 26 clubs des créneaux annuels d'occupation sur ces 6 équipements.

Enfin, certains accueils de loisirs du saint-quentinois, des centres sociaux et des structures médico-sociales ont aussi bénéficié en 2017 de ces complexes.

Au total, cela représente un volume total de 11 624 heures d'occupation. Les communes, les Conseils régional et départemental participent financièrement aux coûts de fonctionnement de ces complexes au prorata du temps d'occupation des établissements scolaires et des associations.

En 2017, ce que nous avons fait pour...

Les équipements culturels et de petite enfance

L'Agglo porte une attention particulière aux activités culturelles et de loisirs à destination du jeune à très jeune public, ainsi qu'à l'accueil au sein de ses deux crèches et du relais assistantes maternelles.

► Équipements culturels

L'Agglo du Saint-Quentinois offre à ses habitants la possibilité de s'initier à la danse et à la musique via ses deux écoles implantées au pôle communautaire de Clastres.

»»» L'école de musique

Créée en 1998, elle a accueilli en 2017, 132 élèves répartis sur 9 disciplines. Les plus jeunes découvrent l'univers musical grâce à l'atelier d'éveil et à partir de 6 ans, les élèves peuvent pratiquer la guitare (classique ou musiques actuelles), le piano, la flûte, le violon, la batterie et le chant. Chaque élève pratiquant un instrument bénéficie également d'une heure de

cours de solfège par semaine. Les élèves ont eu l'occasion de se produire devant leurs professeurs et leurs familles lors des auditions organisées en avril.

»»» L'école de danse

Elle propose quant à elle des cours de modern jazz. Créée en 2002, elle est ouverte aux enfants dès l'âge de 4 ans. **Les 43 élèves ayant fréquenté l'école de danse en 2017** ont été répartis en 6 classes : éveil, initiation et cycles 1, 2 et 3 en fonction de leur âge et de leur niveau. L'école de danse a participé à l'opération Téléthon organisée par la commune de Montescourt-Lizerolles. Point d'orgue de l'année, les élèves ont pu présenter le fruit de leur travail lors de leur gala de danse présenté aux familles en juin.



► Equipement petite enfance

L'Agglo du Saint-Quentinois propose aux familles un service d'accueil collectif de type multi-accueil pour leurs jeunes enfants : des places de type crèche mais aussi de type halte garderie sont ouvertes aux enfants de 3 mois à 6 ans. "Les Trot'tinoux" à Clastres et "A petits pas" à Aubigny-aux-Kaisnes sont toutes deux agréées par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). **136 enfants ont profité en 2017 de ces lieux de découverte et d'apprentissage.** Deux temps forts ont été proposés aux 122 familles fréquentant nos structures : la kermesse du mois de juin où parents et enfants ont pu participer aux différents ateliers proposés par notre équipe ainsi que le spectacle de Noël où petits et grands ont pu profiter d'un temps privilégié pour marquer la fin de l'année.

Le relais d'assistantes maternelles (RAM) est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges principalement au service des parents et des assistantes maternelles du territoire. De nombreux ateliers y sont proposés tout au long de l'année : ateliers éducatifs à destination des enfants accueillis par des assistantes maternelles (motricité, activités manuelles, semaine du goût ...) ou ateliers d'échanges autour des pratiques professionnelles. **Au cours de l'année, 70 familles ont eu recours au RAM pour les aider dans leur recherche d'un mode de garde pour leur enfant. 20% des assistantes maternelles en activité ont fréquenté le RAM durant l'année.**

► Jeunesse

En 2017, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement communautaires ont accueilli 252 enfants âgés de 4 à 12 ans durant le mois juillet sur trois sites d'accueil : Saint-Simon, Grugies et Montescourt-Lizerolles.

Un accueil de loisirs est également proposé aux familles pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps. Ils sont ouverts aux enfants de 6 à 12 ans et ont **accueilli 85 enfants au total à Jussy.**

Les activités proposées sont le fruit d'une concertation avec les enfants et s'orientent autour de la pratique du sport, des activités manuelles, des jeux collectifs ... Les activités sont menées par des équipes d'animation spécialement recrutées à cette occasion et dirigées par des directeurs présents sur chaque site.

Pendant le mois de juillet, 11 ados ont pu partir en séjour sportif, encadrés par un directeur et un animateur. Durant une semaine ils ont pu découvrir, outre la vie en collectivité, la pratique du canoë, du kayak, de l'escalade, du VTT, de la trottinette tout terrain, de l'accrobranche et de la randonnée nocturne.



Les Trot'tinoux - Clastres



Les déchets ménagers et assimilés

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

L'Agglo du Saint-Quentinois exerce la compétence collecte des déchets sur l'ensemble des 39 communes de son territoire. La compétence traitement est déléguée au syndicat départemental de traitement des déchets : Valor'Aisne.

Le service Déchets Ménagers et Assimilés est constitué au total de 75 agents.

Afin d'assurer un service de qualité, 63 agents travaillent à la collecte des déchets (porte à porte et déchèteries).

6 animateurs du tri réalisent une communication de proximité et une sensibilisation sur le tri et la prévention des déchets. 3 agents chargées des missions administratives, accueil physique et téléphonique au **numéro Vert qui a reçu 10 169 appels en 2017.**

La direction du service est assurée par 3 agents.

► Equipements des foyers en 2017

LA COLLECTE :

Suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon, le schéma de collecte (collecte en bac) a été harmonisé sur l'ensemble du territoire.

L'Agglo a donc procédé à la mise en place de plus de 9000 bacs sur les communes du sud de l'agglomération.

ORDURES MÉNAGÈRES

Matériel de pré-collecte :

►►► **35 399 bacs** d'une contenance de 120 l à 770 l présents sur l'ensemble du territoire de l'agglomération en 2017

Fréquence de collecte :

►►► 1 fois/semaine pour les communes de l'Agglo

►►► 2 fois/semaine pour l'hyper centre de Saint-Quentin et l'habitat vertical

TRI

Matériel de pré-collecte :

►►► **910 100 sacs jaunes** (50 l) ont été distribués gratuitement aux usagers de Saint-Quentin en 2017

►►► **13 800 bacs** d'une contenance de 120 l à 770 l présents dans les 38 autres communes de l'Agglo en 2017

Fréquence de collecte :

►►► 1 fois/2 semaines pour les communes rurales

►►► 1 fois/semaine pour Harly, Gauchy et Saint-Quentin

LES VÉHICULES

La mise en place de bacs sur les 19 communes du sud de l'agglomération suite à la fusion a nécessité **l'acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères** avec système cin-énergie (récupération d'énergie cinétique), équipée d'un lève conteneurs automatique. Ce système s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'amélioration des conditions de travail des agents. Le déploiement des conteneurs enterrés, nous a conduits à faire **l'acquisition d'une Eco-press** permettant la collecte des points d'apport volontaire ainsi que des bacs de collecte classique.

Bennes à ordures	Véhicules de transport	Camions grue	Véhicules léger
17	2	4	6

LES DÉCHÈTERIES

L'Agglo met à disposition de ses habitants 4 déchèteries réparties sur son territoire :

- » Déchèterie Nord : chemin départemental 675 à Omissy
 - » Déchèterie Sud : route de Chauny à Gauchy
 - » Déchèterie Ouest : rue de la chaussée Romaine à Saint-Quentin
 - » Déchèterie de Clastres : rue du château d'eau à Clastres
- Les déchèteries enregistrent en 2017 une légère baisse de fréquentation.

Au total **241 075 passages**, soit 22 250 tonnes = 268 kg/hb par an.

LA COLLECTE VALORISANTE

Le mobilier et l'électroménager sont collectés sur rendez-vous à domicile. Les objets collectés sont ensuite déposés en déchèterie puis valorisés.

» **2 519 rendez-vous en 2017**

LA COLLECTE DES CARTONS DES COMMERÇANTS

Les cartons des commerçants de Saint-Quentin, en centre-ville et dans quelques zones d'activités économiques sont collectés 2 à 3 fois par semaine (en soirée).

» **210 tonnes de cartons collectés en 2017**

LA COLLECTE DU VERRE

Le verre est recyclable à 100% à l'infini. Trier le verre participe ainsi à préserver l'environnement.

L'Agglo est aussi engagé avec la Ligue contre le cancer dans ses actions en faveur des malades et de leurs proches.

En effet, la collectivité reverse 10% des recettes de vente du verre au comité de l'Aisne de la Ligue Nationale contre le cancer.

» **2 345 tonnes de verre collectés en 2017**

» **Reversement 2017 à la Ligue contre le cancer : 5 972 €**

Sensibilisation des usagers

En 2017, l'Agglo a diversifié ses actions de communication avec le développement de la prévention déchets.

L'Agglo est ainsi intervenue **en milieu scolaire** auprès des enfants, en entreprise et auprès de jeunes adultes afin de sensibiliser un large public :

JANVIER

Animation au sein de l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)

FÉVRIER

Visite du centre de tri avec l'EREA

MARS

Sensibilisation au tri et prévention déchets au lycée Colard Noël de Saint-Quentin

AVRIL / MAI

- » Réunions et distribution de composteurs dans les communes,
- » Actions coup de poing propreté à Saint-Quentin
- » Participation aux réunions publiques de l'Agglo
- » Participation à la démarche itinérante minibus
- » Foire Expo de Saint-Quentin

JUIN

- » Sensibilisation Accueil et Promotion
- » Journées nutrition / sport
- » Sensibilisation au tri et prévention déchets au collège Anne Franck d'Harly
- » Participation aux réunions publiques de l'Agglo
- » Mise en place du tri aux habitats verticaux rue Geoffroy Saint-Hilaire à Saint-Quentin

JUILLET

Participation aux réunions publiques de l'Agglo

SEPTEMBRE

- » Ateliers recyclage en déchèterie
- » Suivis de collecte sur les communes du sud de l'agglomération

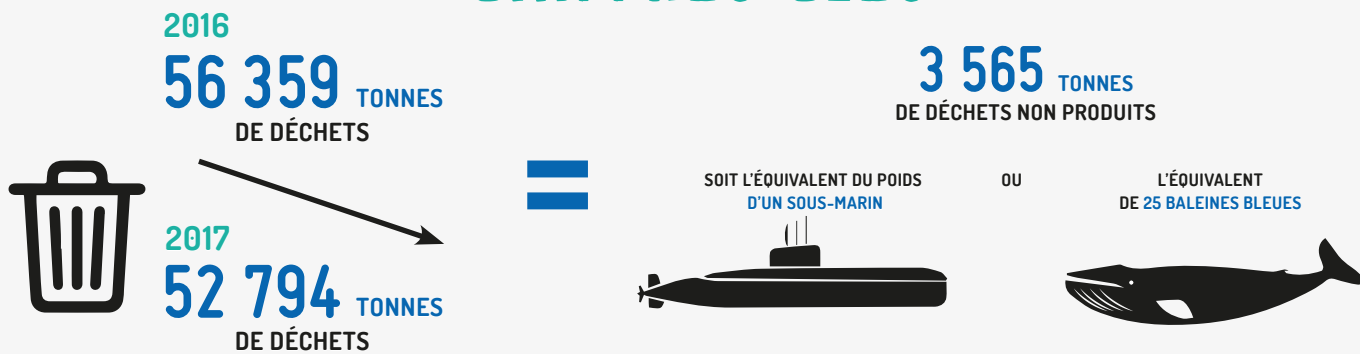
OCTOBRE

- » Ateliers recyclage en déchèterie
- » Sensibilisation au tri et prévention déchets à La Poste de Saint-Quentin
- » Participation à la semaine anti-gaspi

NOVEMBRE

- » Sensibilisation des collaborateurs de Cora de Saint-Quentin
- » Visite du centre de tri par le Centre Relations Clients La Poste

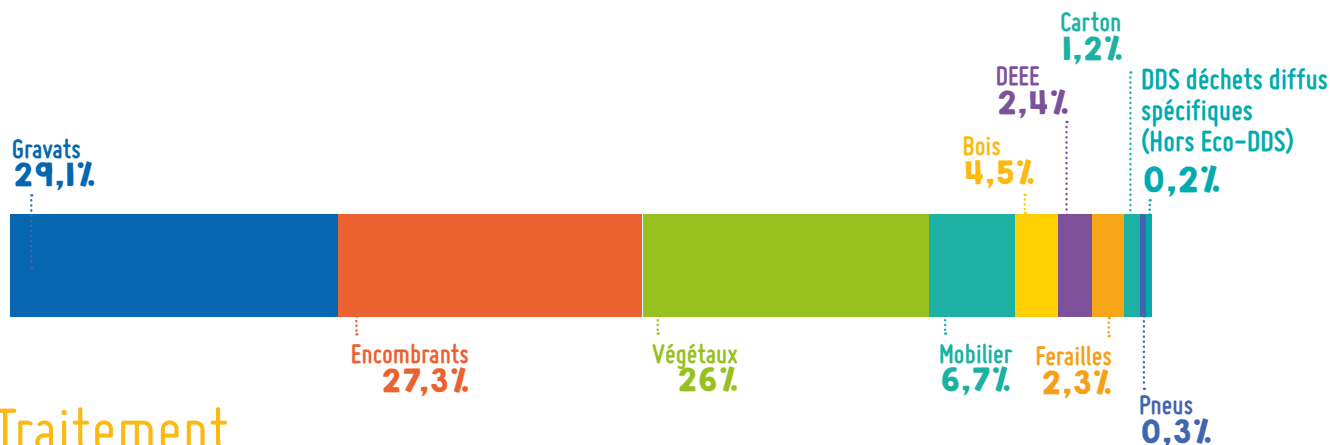
CHIFFRES CLÉS



► Collecte



TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE PAR MATÉRIAUX



► Traitement

	2016	2017
Valorisation	30%	33%
Traitement des gravats	15%	12%
Mise en décharge	55%	55%

Le refus de tri* correspond à **963 tonnes** soit **21%** du tonnage de tri.

* Fraction des déchets collectés avec les déchets ménagers valorisables mais qui ne peut faire l'objet d'une valorisation. Ces déchets sont soustraits du flux en centre de tri pour être réorientés vers le centre d'enfouissement.

» L'Agglo poursuit ses efforts afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets qui sont de réduire la production de déchets ménagers et assimilés de 10 % en 5 ans et de diminuer la part de déchets enfouis de 50 % d'ici 2020.

» La moitié des déchets collectés est valorisée.

» La mise en décharge est en baisse constante depuis plusieurs années au profit de la valorisation.

» Le traitement des gravats reste stable.

L'eau et l'assainissement

Avoir une eau potable de qualité sortant de nos robinets semble à chacun de nous tout à fait normal. Le cycle de l'eau est pourtant complexe et nécessite une grande technicité de la part des agents de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglo.

► Eau potable

A l'Agglo du Saint-Quentinois, l'eau mobilise de nombreux acteurs. Le service public de l'eau et de l'assainissement gère en régie directe certaines tâches telles que le pompage et l'acheminement de l'eau et fait intervenir des prestataires extérieurs dans le cas d'achat d'eau à d'autres syndicats et celui du traitement et de l'épuration des eaux usées qui est confié au délégataire Véolia.

► Assainissement

La collecte et le transport des eaux usées aboutissent à deux stations d'épuration : une située à Gauchy et une lagune située à Marcy, reprenant exclusivement la commune de Marcy. Cette dernière a fait l'objet d'une **nouvelle étanchéification de ses bassins**.

La station de traitement située à Gauchy a bénéficié de nombreux investissements : modification des équipements et du pilotage de l'aération, modification de la technique de traitement du phosphore, sécurisation du parcours de visite et des postes de travail, réalisation d'une étude de criticité, d'un bilan de gaz à effet de serres. Un diagnostic de l'origine des micropolluants arrivant à la station de traitement a été engagé.

Les efforts réalisés en matière de maîtrise des impacts environnementaux ont été récompensés par l'attribution du certificat **ISO 14001 à Véolia Eau pour le traitement des eaux usées sur le site de Gauchy**.

Les systèmes d'assainissement mis en œuvre par l'Agglo du Saint-Quentinois ont été déclarés conformes par les services de l'Etat.

CHIFFRES CLÉS

4 867 247 m³ PRÉLEVÉS DANS LA NAPPE PHRÉATIQUE. CHIFFRE EN HAUSSE PAR RAPPORT À 2016 (4 617 046 M3) S'EXPLIQUANT ESSENTIELLEMENT PAR UNE AUGMENTATION DES VOLUMES CONSOMMÉS PAR LES USAGERS

76% DE RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION. IL CORRESPOND À LA PART DU VOLUME D'EAU PRÉLEVÉ QUI A ÉTÉ CONSOMMÉE PAR LES USAGERS ET MESURÉE PAR LEURS COMPTEURS (SUPÉRIEUR AU RENDEMENT CIBLE DE L'ÉTAT QUI EST COMPRIS ENTRE 71 ET 73 %)

500 FUITES RÉPARÉES PAR LA RÉGIE

425 BRANCHEMENTS D'EAU REMPLACÉS OU CRÉÉS. (68 PAR LA RÉGIE, 357 PAR DES ENTREPRISES), ENVIRON 1000 COMPTEURS D'EAU REMPLACÉS PAR LA RÉGIE

173 PRÉLÈVEMENTS POUR CONTRÔLER LA QUALITÉ DE L'EAU ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ PICARDIE (ARS) EN 2017, TOUS RELÈVENT UNE EAU 100% CONFORME

Véolia Eau et l'Agglo du Saint-Quentinois ont signé une **convention de partenariat avec l'EPIDE** de manière à soutenir les actions d'insertion que cet établissement mène auprès des jeunes de 18 à 25 ans.

2017 a vu la mise en œuvre de la nouvelle politique d'incitation à la mise en conformité des habitations. A ce titre, l'Agglo du Saint-Quentinois a été choisi dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Artois Picardie permettant ainsi aux **usagers de 11 communes de bénéficier d'aides bonifiées pour le raccordement de ses eaux usées**. Les services de l'Agglomération ont répondu à 732 demandes des offices notariaux, réalisé **189 contrôles d'assainissement collectif** et **14 contrôles d'assainissement non-collectif**.

CHIFFRES CLÉS

5,8 millions m³ D'EAUX USÉES TRAITÉS À LA STATION D'ÉPURATION DE GAUCHY

197 TONNES DE DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX

888 TONNES DE BOUES VALORISÉES EN AGRICULTURE

1 200 TONNES VALORISÉES EN COMPOSTAGE (EXPRIMÉ EN MATIÈRE SÈCHE)

► Des travaux d'entretien constants

L'Agglo entretient un réseau d'eau potable de près de 400 km, avec 9 forages et 16 réservoirs, lesquels représentent près de 20 000 m³ de stockage.

De même, elle gère 558 km de réseau d'assainissement (369 km pour les eaux usées et 189 km pour les eaux pluviales) et 107 stations de relèvement. Ces infrastructures nécessitent des travaux constants d'entretien.

Ainsi en 2017, les interventions suivantes ont notamment débuté ou ont été réalisées :

- ✚ Début des travaux de desserte des usagers des rues Raymond Carlier, de la Mairie, Poulain et Grande Rue à Fieulaine,
- ✚ Finalisation de la desserte des usagers situés rue du Coulombié à Saint-Quentin et rues Myska, Durand et Dujardin à Gauchy,
- ✚ Renouvellement des réseaux situés Rues de Vicq et Henri Barbusse, Avenue de Baudreuil et Boulevard Gambetta à Saint-Quentin, Rue Albert Daltroff à Harly,

- ✚ Fin du diagnostic H2S sur nos ouvrages,
- ✚ Poursuite de l'étude diagnostic sur la prise en charge du temps de pluie par nos ouvrages,

Au total, 2 700 000 euros ont été investis sur les ouvrages.

✚ Actions visant à réduire les pertes d'eau : réorganisation de la régie eau afin d'avoir une équipe de 2 chercheurs de fuites en permanence, mis en place d'un programme de renouvellement du réseau d'eau axé sur la vétusté du réseau, renouvellement de réseaux d'eau : rues du Puits, Ernest Henniaux (pour partie) et du Nord à Neuville-St-Amand, rue de Mesnil St Laurent à Homblières, rue Albert Daltroff à Harly, rues Myska, Durand et Dujardin, Victor Hugo à Gauchy, rues du Coulombié, Boulevard Henri Martin (pour partie), Jules Siegfried (pour partie), de Picardie (pour partie) et Mulot à Saint Quentin.

Au total, 2,14 kms de réseau ont été renouvelés ainsi que 2 réservoirs d'eau potable correspondant à 2 280 000 euros HT investis.



Travaux sur réseaux

- ✚ Protection de la ressource en eau : réalisation des études préalables à la mise en place des périmètres de protection des captage d'Essigny le Petit et de Fieulaine ; conclusions du schéma directeur d'eau potable des 20 communes de l'ex Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin ; suivi de la qualité de l'eau des potentielles futures ressources situées à Morcourt, Remaucourt et Rouvroy ; réalisation d'une étude d'évaluation de la vulnérabilité et de la mise en sécurité des ouvrages de production et de stockage d'eau des 20 communes de l'ex Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin.
- ✚ Sécurisation du stockage d'eau potable et de son adduction : travaux de rénovation des cuves et de la coupole des réservoirs sur tour dits « Ribemont » (1000 m³ d'eau stockés) et Poette (2000 m³ d'eau stockés) ; étude de maîtrise d'œuvre relative à l'interconnexion du réseau d'eau potable entre Fonsomme et Fontaine Notre-Dame.

► Organisation de ces compétences sur l'ensemble du territoire

En 2017, pour les 19 communes du versant sud de l'Agglo (ex C32S), les compétences eau et assainissement sont soit gérées par la commune soit par un syndicat regroupant plusieurs communes. Pour les 20 communes du versant nord, les compétences sont exercées par l'Agglomération. A partir du 1^{er} janvier 2018, l'Agglo exerce les compétences eau et assainissement sur l'ensemble du territoire.

EAU POTABLE (PRODUCTION ET DISTRIBUTION) SUR L'EXC32S

Le Syndicat d'Adduction en Eau et en Assainissement de la Vallée de la Somme pour les communes d'Artemps, Bray-Saint-Christophe, Dallon, Dury, Fontaine-les-Clercs, Happencourt, Ollezy, Seraucourt-le-Grand, Sommette-Eaucourt, Tugny-et-Pont ;

Le Syndicat d'Adduction d'Eau du Bois l'Abbé pour les communes d'Annois, Cugny, Flavy-le-Martel ;

Communes de Saint-Simon, Montescourt-Lizerolles, Jussy, Clastres, Villers-Saint-Christophe, Aubigny-aux-Kaisnes.



ASSAINISSEMENT (COLLECTE ET TRAITEMENT) SUR L'EXC32S

Le Syndicat d'Adduction en Eau et en Assainissement de la Vallée de la Somme pour les communes d'Artemps, Bray-Saint-Christophe, Dallon, Dury, Fontaine-les-Clercs, Happencourt, Ollezy, Seraucourt-le-Grand, Sommette-Eaucourt, Tugny-et-Pont ;

le Syndicat d'Assainissement de la Vallée Clastroise pour les communes d'Annois, Cugny, Flavy-le-Martel, Jussy, Montescourt-Lizerolles ;

Communes de Saint-Simon, Clastres.

Les communes d'Aubigny-aux-Kaisnes et de Villers-Saint-Christophe ne disposent pas de réseaux d'assainissement.

Les éléments relatifs à l'année 2017 sont dans les rapports qui sont disponibles sur le site de l'Agglo.

Rapport d'activités financier

► Les principales tendances en 2017

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin (CASQ) et la communauté de communes du canton de Saint-Simon (C32S) ont fusionné le 1^{er} janvier 2017. Les données du tableau présenté ci-après ont été cumulées pour une meilleure visibilité.

L'excédent **2017** est de **5,2** millions d'euros. Cet excédent a été reporté au budget de l'année suivante afin de permettre un rythme d'investissement soutenu pour l'année 2018. Si l'excédent est moindre qu'en 2016, c'est en raison de l'engagement de l'Agglomération en faveur d'un investissement ambitieux.

La section de fonctionnement affiche un résultat positif de **20,1** millions d'euros, démontrant ainsi les capacités financières de la collectivité.

Ces bons résultats présentés par l'Agglo lui permettent de dégager des marges de manœuvre* autorisant la poursuite de sa politique de réduction de la dette.

Le budget principal de l'Agglo du Saint-Quentinois s'établit à **127,6** millions d'euros.

► Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles s'établissent à **71,9** millions d'euros soit une diminution de **2,62%** par rapport à 2016.

Le montant des dotations de l'Etat a baissé de façon significative (**-7,7%**). La dotation globale de fonctionnement a ainsi diminué de **685** K€ entre 2016 et 2017.

La recette du versement transport a fortement augmenté (**+ 24,7%**). Cette taxe est applicable sur le territoire des communes du Nord (ex CASQ).

Les produits de la fiscalité directe diminuent de **0,9%**.

Les taux votés par les conseils de la C32S et par la CASQ n'étaient pas les mêmes avant la réunion des deux entités. Le processus de fusion implique d'harmoniser les taux pour tous les contribuables du territoire communautaire

*La capacité d'auto-financement a augmenté à 8,6 millions d'euros en 2017

► Les dépenses de fonctionnement

En 2017, les dépenses réelles s'établissent à 63,3 millions d'euros soit une diminution de **7,29%** par rapport à 2016.

Les dépenses de fonctionnement connaissent des évolutions contrastées suivant leurs natures :

- **19,9%** pour les frais de personnel
- + **17,3%** pour les charges de gestion générale
- + **6,6%** pour contributions et subventions de fonctionnement

► Les dépenses d'investissement

En 2017, les dépenses d'investissement s'établissent à **14,1** millions d'euros sur le budget principal, en forte augmentation par rapport à 2016 (**+ 86,3%**).

Parmi les investissements les plus importants réalisés sur son budget principal en 2017, on peut noter :

- Le tri sélectif (achat de conteneurs) : **1** M€
- Les travaux sur les réseaux d'eau pluviale : **525** K€
- La restructuration du parvis de la Gare : **793** K€
- Les interventions économiques : **1,7** M€
- Les travaux du parc animalier (1ère phase) : **838** K€

Les dépenses d'investissement du budget principal sont couvertes principalement par les excédents de fonctionnement et par les subventions d'investissement.

► La gestion de la dette et de la trésorerie

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de **8%** à **15%** est satisfaisant.

Pour l'Agglo, ce taux était de 7,57% en 2016 et est de 12,01% en 2017.

Le capital restant dû de la dette du budget principal de l'Agglo au 31 décembre 2017 s'élève à **28,3** M d'euros. Le taux moyen est de **3,41%** et la durée de vie résiduelle est de 6 ans et 9 mois. Le budget principal comprend **33** emprunts.

► Budget 2017

Le budget de l'Agglo du Saint-Quentinois a été voté lors du conseil communautaire du 27 mars 2017. Il se compose d'un budget principal et de quatre budgets annexes (Eau, Assainissement, Zone d'Activités Economiques de la Clef des Champs et Lotissement de Clastres).

Il reprend les engagements de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin, sans distinction.

Le budget de l'Agglo est présenté par compétence et reprend les dépenses obligatoires des services et les investissements. Le budget principal de l'Agglo du Saint-Quentinois est de 127 Millions d'euros dont 36 Millions d'euros proviennent des impôts collectés sur son territoire auprès des ménages et des entreprises.

L'Agglo vous décrypte simplement le budget principal : sur une base de 100€ d'impôts, visualisez la part affectée aux différentes compétences de l'Agglo.



*Services aux usagers
Piscines, accueils
périscolaires,
crèches...*



Gestion des déchets



Environnement



Transport



*Développement
économique*



*Aménagement du
territoire & habitat*



*Politique de la ville
(ne concerne que 4
quartiers de Saint-Quentin)*

100€

TOTAL

En K€	2 015	2 016	2 017	Evolution 2016/2017	Moyenne annuelle 2015/2017
Produit de la fiscalité directe	29 939 €	31 523 €	31 229 €	-0,9%	30 897 €
Compensations fiscales	4 288 €	4 096 €	4 289 €	4,7%	4 224 €
Versement transport	3 654 €	3 310 €	4 127 €	24,7%	3 697 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	11 252 €	11 390 €	11 500 €	1,0%	11 381 €
Reversement attributions de compensation négatives	158 €	158 €	158 €	0,0%	158 €
Dotations globales fonctionnement	10 590 €	8 891 €	8 206 €	-7,7%	9 229 €
Autres recettes	9 217 €	14 147 €	11 776 €	-16,8%	11 713 €
Recettes de gestion	69 098 €	73 515 €	71 285 €	-3,0%	71 299 €
Frais de personnel	15 443 €	26 432 €	21 177 €	-19,9%	21 017 €
Charge de gestion générale	8 870 €	6 975 €	8 179 €	17,3%	8 008 €
Contributions et subventions de fonctionnement	17 986 €	17 279 €	18 424 €	6,6%	17 896 €
Reversement de fiscalité	14 506 €	14 819 €	14 111 €	-4,8%	14 479 €
Autres dépenses	0 €	0 €	0 €	0,0%	0 €
Dépenses de gestion	56 805 €	65 505 €	61 891 €	-5,5%	61 400 €
Excédent brut de fonctionnement	12 293 €	8 010 €	9 394 €	17,3%	9 899 €
Produits financiers	4 €	3 €	0 €	-100,0%	2 €
Interêts de la dette	1 304 €	805 €	1 375 €	70,8%	1 161 €
Résultat financier	-1 300 €	-802 €	-1 375 €	71,4%	-1 159 €
Produits exceptionnels	70 €	359 €	660 €	83,8%	363 €
dont cessions	6 €	282 €	28 €	-90,1%	105 €
Charges exceptionnelles	194 €	1 977 €	42 €	-97,9%	738 €
Résultat exceptionnel	-124 €	-1 618 €	618 €	-138,2%	-375 €
Capacité d'autofinancement	10 869 €	5 590 €	8 637 €	54,5%	8 365 €
Recettes définitives d'investissement	923 €	947 €	2 904 €	206,7%	1 591 €
Dotations et participations	772 €	780 €	1 347 €	72,7%	966 €
Autres	115 €	24 €	48 €	100,0%	62 €
Financement propre disponible	12 679 €	7 341 €	12 936 €	76,2%	10 985 €
Subventions d'équipement versées	372 €	2 166 €	1 193 €	-44,9%	1 244 €
Dépenses d'équipement	5 136 €	7 568 €	14 100 €	86,3%	8 935 €
Autres dépenses d'investissement	85 €	625 €	676 €	8,2%	462 €
Besoin en financement avant dette	-7 086 €	3 018 €	3 033 €	0,5%	-345 €
Remboursement de la dette	5 060 €	3 942 €	6 260 €	58,8%	5 087 €
Besoin de financement total	-2 026 €	6 960 €	9 293 €	33,5%	4 742 €
Emprunts souscrits	180 €	2 100 €	0 €	-100,0%	760 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	6 913 €	5 548 €	8 368 €	50,8%	6 943 €
Résultat de clôture N-1	10 003 €	13 898 €	6 218 €	-55,3%	10 040 €
Résultat de clôture au 31/12	19 122 €	14 586 €	5 293 €	-63,7%	13 001 €



Agglo du Saint-Quentinois

58 Boulevard Victor Hugo
BP 80352
02108 Saint-Quentin CEDEX

agglo-saintquentinois.fr

